O U

RECUEIL

DE

PIECES FUGITIVES DE LITERATURE CHOISIE;

De Poësie; de Traits d'Histoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

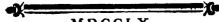
DEDIĖ AU ROL

DECEMBRE 1760.

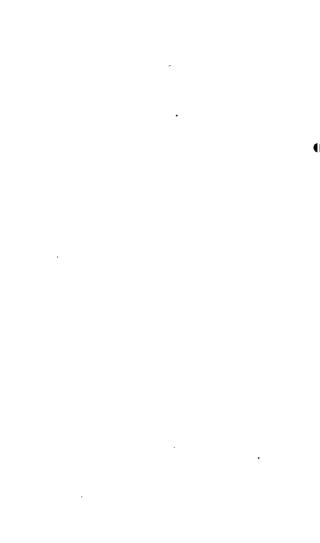


NEUCHATEL,

De l'Imprimerie du prémier Editeux de ce Journal



MDCCLX.





JOURNAL

HELVETIQUE.

DECEMBRE 1760.

* (O) (O) (O) (O) *

TROISIEME LETTRE

D'un Protestant, emploié dans la Mission pour convertir lee Juiss.

J & E viens, mon cher Ami, de receve sont la mon tour, une visite de nôtre Rabin. Par quelques nouvelles particularités qu'il m'a aprises de la vie de son Pére, j'ai toûjours mieux conu, qu'on a perdu à sa mort un home trés estimable, & d'une sincérité, que je voudrois fort voir généralement imitée en tous lieux. Come il aimoit, dit son Fils, à se promener dans les campagnes & à doner quelques secours d'argent à ceux dont la misére excitoit sa compassion,

Y 2

il entra un jour chez une pauvre Veuve Catholique. Il la trouva convalescente d'une maladie qui l'avoit tenue au lit quelques semaines. Pour tout bien, elle avoit autour de sa cabane un petit fond de terre, dont elle cultivoit une partie de ses propres mains, pendant qu'un fils unique, d'environ quinze ans, qui lui restoit, & qui avoit si peu d'esprit, qu'il en étoit presque imbécile, gardoit dans l'autre, quelques brebis, dont elle filoit la laine, dans les jours de pluie & d'hiver, pour s'en faire & à son fils, des ha-bits grossiers. Mon Pére jugcant, que la maladie de cette semme devoit l'avoir mise à l'étroit, voulut lui doner quelque argent. Quelle fut sa surprise, quand elle le pria de ne point trouver manvais, qu'elle refusat de le recevoir! Afin que vous me pardoniez ce refus, ajouta t-elle, je vous dirai, que déja hier, je ne voulus point accepter l'affistance, que le Boursier des pauvres de nôtre Eglise vint m'ofrir. Je le priai de me réserver cette bénéficence, pour un autre tems, où elle pourroit me devenir nécessaire, au cas qu'il plût à Dieu de m'assiger d'une plus longue maladie. Tant que mes mains pourront, disoit-elle, fournir à ma subsistance & à celle de mon fils, je croirois avoir des reproches à me faire, si je ne laissois pas à de plus indi-gens, ou plus malades que moi, les aumô-

nes des gens de bien. Il est vrai que je ne suis point au large; mais je me suis acoutumée, & j'ai acoutumé mon fils, à une vie conforme à nôtre état. C'est de Dieu que je tiens cet état; & m'en croirez vous, Monsieur? Je vis trés-contente de mon fort: Je chéris mème ma pauvreté, jugeant que mon Créateur me l'a donée en partage pour le salut de mon ame, & pour me garantir des vices, contre lesquels je n'aurois peut-être pas été assés sur mes gardes, dans l'abondance & la prospérité. Mon Pére revint chez lui, rempli d'admiration pour la vertu de cette femme. Quel désintéressement, nous disoit-il! Quelle grandeur d'ame! Quelle délicatesse de sentimens j'ai trouvé sous un misérable toit, pendant que sous des lambris dorés habitent tant de gens, qui semblent avoir abjuré tous les principes de l'humanité! Que sont, en comparaifon de cette pauvre Veuve, les Conquérans & tous les Princes ambitieux, qui font couler des ruisseaux de fang pour règner, & combien peu de tems, sur des Provinces défolées?

Je pris alors la parole pour dire à mon Ra, bin: Voudriez vous bien m'éclairer sur un doute? Dans tout ce que vous m'avez raconté l'autre jour des discours que vous tint avant sa mort vôtre digne Pére, j'ai crû entrevoir qu'il avoit, tout au moins, quelque

Υį

.318 JOURNAL HELVETIQUE

legére disposition à penser, que Jesus de Nazareth, à la mort duquel les Juiss firent consentir Pilate, pouroit bien être le vrai Messie. Pour espérer, me répondit-il, que ie vous éclaircirai sur ce doute, il faut que vous me regardiez come un home bien dégagé de tout esprit de parti, & bien incapable de dissimuler, en matière de Réligion. Si vous avez conçù de moi une opinion si avanta-geuse, vous n'aurez pas sujet d'en rien rabatre; je vais, pour me mettre bien dans vôtre estime, vous dire sans déguisement ce qui en est. Mon Pére ne nous a jamais caché, qu'il a toûjours eû de violens foupcons, contre ceux de nôtre Nation, qui firent mourir vôtre Jésus, par les mains des Romains; mais en même tems, il nous a assuré, qu'il avoit été, & qu'il étoit encore arreté, par bien des dificultés, qui ne lui avoient point permis d'embrasser le Christianisme.

Mes chers Enfans, nous disoit-il souvent, si nous devons être véritables & justes dans toutes les afaires de la vie présente, pourrions nous inocemment, agir contre les règles de la vérité & de la justice, dans le choix d'une Réligion d'où dépend le salut éternel de nos ames? Je sai bien, que presque tous les homes suivent, sans éxamen, la Réligion de ceux qui leur ont

doné naissance; mais si, dans les choses temporelles, leurs Péres avoient pris une route, qui aboutit à la ruine de leur Maison, ils sauroient bien la quiter, pour en pren-dre une meilleure. Est-ce donc, dans la seule afaire souverainement importante, qu'il est permis de se conduire à l'avanture & sans s'ètre assuré, qu'on est dans la bone voie? En considerant les diverses Réligions, dont l'on dispute parmi les homes, j'ai reconu, qu'il y a dans toutes des vérités certaines; à quoi l'éducation a ajouté, chez les uns plus, & chez les autres moins, des préjugés dangereux. Si l'on favoit s'arrêter aux vérités certaines, & s'afranchir de tous les préjugés de l'éducation, il y a lieu de croire, qu'on se réuniroit bientôt dans un même sentiment. Nous, par éxemple, nous savons bien, que Dieu retira anciennement nos Peres de l'Egipte, par le ministère de Moise, avec une main forte, avec un bras étendu, & en répandant une grande crainte, par ses miracles & ses prodiges. C'est-là une vérité certaine, sur laquelle nous ne pouvons avoir aucun doute. Mais quand nos Péres nous enseignent, que les miracles de Jesus, à suposer, que par fa seule parole, il ait rendu la santé aux malades, la vue aux aveugles, l'ouie aux fourds, la parole aux muets & la vie au

morts, n'étoient opérés que par l'art magique, n'est ce pas là un préjugé, & un préjugé d'autant plus dangereux, qu'il ne laisseroit à l'Etre suprème aucun moien de nous certifier la mission de ses Envoiés extraordinaires? Loin de nous donc un tel langage blasphématoire, avec lequel les Incrédules & les Déistes rendroient également suspects de malésice & de méchanceté les miracles mèmes de Moise.

Nous favons encore, que Dieu fit entendre en Horeb sa Loi à nos Péres, par une voix forte, & au milieu d'un apareil terrible, à la vue duquel toute l'assemblée du Peuple fut saisse d'une si grande crainte, que se retirant, ils se tinrent éloignés & dirent à Moise: Que nous n'entendions plus cette voix de l'Eternel notre Dieu, & que nous ne voïons plus ce grand feu. Parlez nous vous-même, & nous vous écouterons; mais que Dieu ne nous parle point; de peur que nous ne mourions. Exode XX. 18-20. & Deuter. XVIII. 16. C'est encore là une vérité certaine. Mais quand nos Docteurs veulent en conclure, qu'avant que d'abandoner les Loix cérémonie les de Moise, il faudroit que Dieu les abolit d'une maniére aussi solennelle, qu'il a institué la Loi morale; qu'il descendit du ciel, & que onvoquant les Juiss au pié d'une Monta-

gne, où il leur doneroit des marques sen-sibles de sa présence, il leur comandat de quiter leur ancienne Réligion, & d'embraffer le Christianisme, n'est-ce pas là encore un préjugé, & un préjugé d'autant plus dangereux, qu'il dispenseroit les homes de croire à Dieu, à moins qu'il ne se soumit aux conditions, qu'ils lui prescriroient euxmêmes, en s'élevant contre l'aprobation si formelle qu'il dona en Horeb au discours de nos Péres, lors-qu'il dit à Moise: Ils ont bien parlé, dans ce qu'ils t'ont dit. Je leur susciterai, du milieu de leurs fréres, un Prophête semblable à toi, & je mettrai mes paroles dans sa bouche, desorte qu'il leur dira tout ce que je lui aurai ordoné. Que s'il y a quelqu'un qui n'écoute point mes paroles, quand il parlera en mon nom, j'éxercerai moi-même mon jugement sur lui. Deuter. XVIII, 17-19. Si, come je le crois, ces divines paroles renferment un comandement d'obéir à tout Prophète, qui seroit inspiré & autorisé de Dieu, come Moise; à plus forte raison imposent-elles l'obligation d'obéir au Messie, lors qu'il aura prouvé, come MOISE, sa mission divine par des miracles certains.

Nous favons encore, qu'on auroit souvent pris de trés-fausses idées de nôtre fainte Réligion, si l'on en eût jugé par les idolatries détestables de nos Péres & par leurs

mœurs corrompües, puis qu'ils se firent déja un veau d'or en Horeb, & qu'ils se prosternérent devant la figure d'un animal qui broute l'herbe; puis que, fous les yeux mêmes de MOISE & d'AARON, ils multipliérent de plus en plus leurs révoltes contre le Dieu Souverain; puis qu'ensuite, & du tems de leurs Juges, & du tems de leurs Rois, ils atirérent fur leurs têtes criminelles tant de calamités; & puis qu'enfin, après leur retour de la captivité de Babilone, les principaux de la Nation se laissérent infecter du dogme impie des Saducéens, qui ne crosoient ni réfurrection, ni Ange, ni Esprit. A moins donc que nous ne voulions user de deux poids & de deux mesures, (ce qui nous est si expressément défendu dans nôtre Loi) nous nous garderons foigneusement de juger de la Réligion de JEsus de Nazareth par les faux cultes & les mœurs dépravées de plusieurs peuples, qui se disent Chrétiens. Pour porter un jugement droit de quelque Réligion que ce soit, il faut la prendre à sa source. Or, à considerer la Réligion Chrétienne, telle qu'elle est sortie de la bouche de son Auteur, pourra-t-on ne pas remarquer, dans ses dog-mes & dans sa morale, la même pureté, la même sainteté, & la même excellence, qui se font sentir dans les Loix de Moise?

Quoi de plus digne de Dieu, de plus conforme à la nature de l'home, & de plus propre à avancer le bonheur de la Société humaine en général, & celui de tous les particuliers qui la composent? Heureux les Juiss & les Chrétiens, si chacun d'eux suivoit réligieusement l'esprit des loix, dont il reconoit l'origine céleste!

Par tout ce que je viens de vous dire, mes chers Enfans, vous voiez assés, que je ne suis point esclave des préjugés, par lesquels on nous prévient si souvent, con-tre l'Auteur du Christianisme; mais avec tout cela, je ne suis pas Chrétien. La lec-ture de mes cahiers, où j'ai fait diverses remarques fur nos faints Oracles, peut vous convaincre, qu'aiant cherché à résoudre mes doutes, loin de me satisfaire entiérement sur mes prémiéres dificultés, j'en ai trouvé de nouvelles, qui ont plûtôt augmenté, que diminué mes incertitudes. Avec cela, mon intégrité me rassure. Dieu conoit mon cœur: Il sait que j'aime sincérement la vérité & la vertu; que dans ma petite sphère, j'ai toûjours tâché de les faire prévaloir sur l'erreur, le mensonge, l'injustice & le vice; & que je suis bien éloigné de me livrer aux passions & aux emportemens, que l'on couvre si souvent du beau nom de zèle. Si ce Jesus, que nos Péres ont fait mou-

rir sur la croix, est néanmoins le vrai Messie, & qu'il soit ressusée, come le crurent bientôt toutes les multitudes, qui suivirent constamment ses Apôtres, malgré tant de persécutions qu'ils essuioient pour sa doctrine, je pourrai encore paroitre avec constance devant ses yeux. Il n'ignorera pas, que si j'eusse été témoin oculaire de ses miracles, mon ame auroit été toute disposée à le suivre, & qu'à présent même, je n'héssiterois pas à m'atacher à lui, si j'avois pûr dissiper les nuages, qui m'osusquent encore l'esprit. Tel étoit le langage que mon l'ére tenoit, non seulement à ses ensans, mais aussi aussi aux persones de mérite, avec qui il étoit uni par les liens d'une étroite amitié.

Mais, lui dis-je alors, vôtre Pére, qui étoit si judicieux, & qui auroit tant voulu se délivrer de ses doutes, n'a-t-il jamais pensé à lire les ouvrages de nos bons Auteurs, qui ont traité de la vérité de la Réligion Chrétienne? Ne croiez pas, me répondit-il, que mon Pére sut come ces Juges, qui n'écoutent jamais que l'une des deux parties, ou qui donent toûjours gain de cause au prémier, qui les a informés. Nous avons encore, dans la Bibliothèque qu'il nous a laissée, les Ouvrages de Grotius, d'Abbadie, & de quelques autres, qui ont écrit sur cette matière. Mon Pére

les avoit tous lûs avec atention, & peutêtre plus d'une fois. Ces livres, nous disoitil, sont trés-bons, pour afermir dans la foi chrétienne, ceux qui l'ont déja embrassée. Tout Juif équitable, qui les lira fans prévention, ne fauroit manquer d'y prendre des sentimens de respect pour Jesus & pour sa doctrine; mais avec cela, je n'y trouve point encore tout ce qu'il faudroit, pour me déterminer à devenir Chrétien. Plufieurs de nos Oracles facrés y font expliqués d'une manière trop peu suivie & trop peu naturelle, pour vaincre entièrement les doutes qui nous restent. Je serois cependant bien fâché, que vous vous prévinssiez pour mon sentiment, jusqu'a m'en croire aveuglément sur ce que je vous en puis dire. Sur les matières de Réligion, chaque doit être juge pour soi même se chacun doit être juge pour soi même, & doit juger de telle sorte, que sa conscience ne l'acufe jamais devant Dieu, d'avoir fermé volontairement ses yeux à la lumiére de la vérité. Car, come l'enseigne l'Eclé-siaste, Dieu a fait les homes pour la droiture; mais ils cherchent eux-mêmes à se faire phi-sieurs illusions. Entre ces illusions, l'une des plus comunes, est de se mettre dans l'esprit, qu'on peut, sans aucun danger, se fier entiérement aux lumiéres & à la bone foi des Docteurs du parti où l'on se trouve

Je vous dirai plus, continua mon Rabin: C'est que mon Pére avoit lû tous nos faints Livres, dans l'original hébreu, avec un Docteur Luthérien, qui bien qu'il ne fut point ignorant dans la Langue hébraïque, étoit venu le prier de lui en faire encore mieux conoitre le génie & la force. Mon Pére lui acorda avec un singulier plai-sir sa demande, & il nous a dit souvent, que toutes les heures, qu'il avoit passées avec cet aimable Docteur, avoient été plus délicieuses pour son ame, qu'aucun tems de récréation. Il ne pouvoit se lasser d'admirer la fagacité de ce Savant, & sa grande modestie. Bien que de lui même il découvrit plusieurs prosondeurs, que nôtre Dieu a cachées dans sa parole, il n'yavoit jamais rien en lui, qui sentit la présomption, rien qui ne respirat une piété sincére. Il remercioit mon Pére des ouvertures qu'il lui donoit, pour entrer dans le vrai sens des passages obscurs; & mon Pére, qu'il avoit choisi pour son Maître, se trouvoit presque un Disciple auprès de lui. Après avoir lû une première sois tout le Livre des Pseaumes, ils en recomencérent la lecture, & ils y découvrirent encore de nouvelles lumiéres, de nouveaux trésors. Le Docteur y trouvoit, presque par tout, le Messie, & par consequent son Jé-

sus. Mon Pére, qui étoit ravi d'y reconoitre le Messie, oposoit à l'aplication, sans fortir des bornes de la politesse; car dans toutes leurs disputes, jamais il n'y eût la moindre vivacité désobligeante. Mon Pére avouoit quelquefois au Docteur, qu'il fe sentoit pressé, jusqu'à ne savoir que lui répondre; & le Docteur à son tour, ne faisoit pas dificulté de convenir, de la force des raisons, que lui alléguoit mon Pére. Ils ne le quitoient point, sans se doner des marques d'une estime réciproque, & sans éprouver bientôt une sorte d'impatience de se revoir, pour continuer leurs lectures & leurs paisibles conférences. Dès qu'elles étoient finies, mon Pére prenoit la plume, pour écrire le précis de ce qui avoit été dit de plus judicieux, de part & d'autre; & cela produisit les Cahiers, qui contiennent les remarques de mon Pére, sur nos saints Oracles.

Je remerciai, le mieux qu'il me fut possible, mon Rabin, de tous ces éclaircissemens, qu'il m'avoit donés avec tant de franchise & de complaifance. Come ces particularités m'ont parû singuliéres & intéressantes, j'ai pensé qu'elles vous feroient plaisir, & je n'ai pas voulu tarder un montent à vous les écrire, come à un Ami, à qui je serai toûjours entiérement dévoué.



ESSAI SUR LE BONHEUR. A. M. ACHARD, trés digne Passeur à Berlin.

Le solide bonbeur doit se trouver en nous.

E ne fais, Monsieur, que vous rendre ce qui vous apartient, en vous adressant ce petit Essai; c'est à vous à qui je dois ce qu'on y trouvera de meilleur. Je trouvai parmi d'anciens papiers, les Thèses que vous soutintes en 1717 sur le bonheur, & dont vous me fites présent. Ce témoignage de vôtre amitié, si chére à mon cœur, m'engagea à les reliro avec atention; j'y trouvai la matiére si bien. traitée & de si bones choses, qu'il me prit quelque envie de les traduire en françois; mais je fis réfléxion que la méthode des Thèses, propres à être tournées en argumens, ne réuffiroit pas également bien sous la forme de Dissertation: Je me bornai donc à en tirer les preuves & les raisonemens convenables au sujet, heureux si j'avois pû transporter dans le François la force, la précision & l'éloquence qui sont dans vôtre Latin, quoi que vous ne fussiés alors que dans

cet âge, où l'Esprit s'ouvre aux conoissances, & comence des études sérieuses. Depuis lors, avec quel succès n'avés vous pas parcouru la vaste & noble carrière des Belles-Lettres & des Sciences, sous les yeux d'un Prince qui les aime & qui les protège, & qui vous a ouvert lui même les portes de son Académie?

Recevés, Monsieur, avec indulgence, cette legére preuve de mon estime & de mon respect. Je n'espérois pas, lors de la publication de vôtre Ouvrage, que 43 ans après, il me fourniroit l'ocasion de renouveller un comerce, dont je sentois bien tout le prix, quand j'avois l'avantage de vous voir & de vous entendre, & qui feroit encore mon bonheur, si j'étois à portée de le continuer.

Je comencerai par une réfléxion; c'est qu'il est étonant que les homes de toutes les nations & de tous les tems mant cherché le bonheur, ne l'aient pas encore trouvé, d'autant plus qu'un grand nombre d'habiles Ecrivains leur en ont enseigné la route; mais les passions en indiquent une autre, & on aime mieux la suivre, que de prendre pour guides la Raison & la Réligion.

Il en est peut-être de ceci come de l'immortalité; tout le monde la desire, mais on préfére à celle que procure la vertu, je ne sai quelle fausse immortalité que promet la gloire,.

L

& qui n'a qu'un éclat passager & fugitif, qui

Le vrai bonheur, où réside-t-il? Il ne se trouve que dans la fanté du corps, & le repos de l'ame, produit par une bone confcience. Lorsque les Anges descendirent du Ciel, pour anoncer la naissance du Fils de Dieu, ce qui étoit le plus grand bien qui pût arriver aux homes, leur promirent-ils des richesses, des dignités, les plaisirs des sens? Non; ils déclarérent que Dieu envoioit son Fils sur la Terre, pour y faire fleurir la Paix, Paix sur la Terre, & pour les homes bone volonté. Oui; rien ne prouve mieux la bone volonté, & l'amour que l'E. tre suprême a pour les homes, que l'assurance de jouir de la paix sur la Terre, qui est l'avant-coureur de celle que les Fidèles posséderont un jour dans le Ciel.

O Paix !Fille du Ciel, viens te montrer aux homes ! Viens calmer leurs noires fureurs:

En toi sont tous les biens, & la Terre où nous somes, Sans toi n'est qu'un séjour d'horreurs.

Que de calamités & de maux ne naissent pas du sein de la discorde & de la guerre? Les noires trahisons, la calomnie cruelle, les remords rongeurs, le ser & le seu, qui portent sur la Terre désolée le sang & la mort (*). O! quand verrons nous le calme succèder à l'orage! Quand verrons nous les épées tranchantes changées en hoïaux, & les halebardes en serpes! La Paix est la source des plus précieux avantages; elle fait prospérer les arts; elle fait naître l'abondance & la conserve: Elle met l'ame dans la situation la plus propre à cultiver les Sciences, & à chercher la vérité: Elle sait aimer la vertu, compagne inséparable de la Paix & du vrai bonheur. Après ce petit prélude que je vous prie M. de me pardoner, & que je n'ai pû resuser à mon amour pour la Paix, je viens à vos Thèses; mais j'avertis que je serai plus sidèle au sens qu'aux paroles.

Il paroit d'abord surprenant, come on l'a

Quel afreux théatre s'ouvre A mes timides regards! Bellone que je découvre; Arbore ses étendarts. Tout craint, tout suit sa présence; La Terreur qui la dévance De l'home anonce le sort; Et sa sureur bomicide, De meurtre, de sung avide, Répand l'horeur & la mort.

^(*) Il me semble qu'un Poëte a assés bien exprimé les horreurs de la Guerre dans l'Ode qui comence par cette Strophe;

dit, que tous les homes cherchant le bonheur, il y en ait si peu qui le trouvent; mais son fait atention à leur conduite, il ne sera

pas dificile de résoudre ce problème.

Il n'est pas étonant que les homes, aïant des inclinations diférentes & prenant des routes oposées au vrai bonheur, s'en éloignent & tombent dans des précipices. Rien n'est donc plus vrai que ce que dit Seneque:
"Tous desirent d'être heureux; mais ils se prompent dans le choix des moïens pour parvenir au bonheur.

Mais sans nous égarer dans des ombres, cherchons la lumière, & voions où est la vraie sélicité. Nous verrons qu'elle ne se trouve nulle part, ou quelle doit se trouver dans la

pratique de la vertu.

Remarquons d'abord, qu'il y a deux fortes de félicité, l'une est passagére & convient à l'home, étant sur cette terre; l'autre est éternelle; mais nous n'en pouvons jouït

qu'après cette vie.

La prémiére peut se définir, cette joie intérieure de l'ame, qui découle de la possession d'un bien. Cet état agréable de l'ame étant plus facile à sentir qu'à exprimer, nous n'essaierons pas de l'expliquer. Come l'home est composé de deux parties diférentes, il faut distinguer deux sortes de bien; nous jouissons de l'un par le moien du corps; mais no-

DECEMBRE 1760.

tre ame aperçoit l'autre, sans son inter-

A l'égard du bien dont nous jouissons par le moien du corps, il est ataché à l'éxercice des sens & aux agréables perceptions qu'ils nous font éprouver. Qui peut douter que les sens ne nous fassent éprouver une impression de plaisir! Celui de la vue ne découvre-t-il pas à nos yeux les plus beaux objets? Celui de l'ouïe ne flate-t-il pas nos oreilles par les plus doux sons? L'odorat n'est-il pas réjoui par des odeurs suaves & aromatiques? Le goût n'est-il pas agréablement chatouillé par des boissons ou des alimens délicieux? La tact même ne récrée-t-il pas le corps par une douce chaleur, ou en lui faisant éprouver une frascheur falutaire? C'est ainsi que l'home a l'art d'adoucir le froid cruel, de se défendre des raions ardens du Soleil, & de les faire même servir à ses plaisirs. L'expérience nous montre que de ces sources naissent nos récréations les plus inocentes.

En éfet, si Dieu permettoit qu'un home né aveugle, vint tout à coup à apercevoir la lumière & à faire usage de ses yeux, quel ne seroit pas son étonement, quelle ne seroit pas sa joie, quand il découvriroit la vaste étendue des Cieux & le nombre des Etoiles? Quelle ne seroit pas son admiration, lors que jettant la vue sur la face agréable de cette

terre, il la verroit couverte de verdure & de grains; quand il verroit les branches épaisses des arbres, l'éclat varié des fleurs, enfin, quand il contempleroit toute la nature (*)!

D'un autre côté, de quel sentiment agréable le sourd ne seroit-il pas saisi & frapé, si ses oreilles étant ouvertes tout à coup, il entendoit des concerts mélodieux, l'harmonie agréable des instrumens de musique, le chant varié des oiseaux, la voix & la conversation des homes, les conseils salutaires qu'ils se donent réciproquément. Certainement son admiration redoubleroit à louïe de ces merveilles. Mais c'est assés parler des plaisirs que procurent les sens.

Pour ce qui est du bonheur qui est indépendant des corps, & que nôtre ame éprouve sans son intervention, Dieu l'a come ataché aux perfections de nôtre esprit, qu'on peut ranger sous ces deux classes.

19. À la conoissance des choses que nous pouvons conoitre, & qu'il est de nôtre de voir d'étudier.

^(*) Il ya fort aparence que dans la vie avenir, nous ferons un usage légitime de nos fens, puis que nous devons ressulciter en corps & en ame: Il patoit même, par divers passages de l'Ecriture Ste. que les Anges & les Bienheureux se servent de leurs sens, mais plus parsaits & en plus grand nombre que ceux dont nous nous servons sur cette terre.

29. A la pratique de la Vertu.

Que la félicité de l'home dérive de ces deux sources, c'est ce que nous devons démontrer.

Que nôtre ame se plaise & se délecte, pour ainsi dire, à étudier & à conoitre, c'est ce qui se prouve par les travaux auxquels s'exposent les Savans & les Homes de Lettres, pour étendre leurs conoissances, qui leur font oublier tous leurs foucis & tous leurs chagrins. Quels plaisirs vifs & délicieux n'éprouvent-ils pas à la découverte d'une vérité, qui étoit l'objet de leurs recherches; découverte qu'il ne doivent point au hazard, mais à leur atention, ou à leur industrie? On en pourroit citer un grand nombre d'éxemples, que l'histoire fournit & ateste: Nous nous bornerous à deux ou trois. Pythagore aïant trouvé la démonstration d'une des propositions d'Euclide, immola aux Dieux une hécatombe, en témoignage de sa reconoissance. Archimede agant découvert la folution d'un problème, s'écria, dans une espèce d'extase, je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. CLAUDE PTOLEME'E, contemplant les aftres dit, dans son enthousiasme; je ne foule pus la terre aux pieds, mais je m'élance dans les Cieux, & je bois avec JUPITER le nectar & l'ambroisse. Retournons à présent à nôtre fujet.

Z 4

Si des vérités, qui ne font pas d'une grande importance, sont cependant capa-bles de nous causer de si grands plaisirs, quelle ne sera pas nôtre jose, lors qu'apliqués à de meilleures choses, nous descendrons, par éxemple, en nous mêmes, & que nous examinerons atentivement quelle est nôtre nature, quelle est la merveilleuse fabrique de nôtre corps, quel est le jeu constant & presque infini de nos organes, mais sur tout, quelle est l'excellence de nôtre ame, qui est non-seulement propre à conoitre & à éxercer les arts, mais qui est encore capable de s'é-lever jusqu'à la conoissance des choses divines, heureuse de pouvoir les contempler durant toute l'éternité! Qui, dis-je, s'il a consideré atentivement toutes ces choses, ne sera pas transporté d'un plaisir extrême, qui absorbera en quelque sorte toutes les idées qui ont raport à cette Terre!

Que si de l'étude de nous même nous remontons à celle de l'Etre suprème, à cette sublime Intelligence dont la volonté done à tout l'éxistence & la conserve, si nous considerons ses persections que nous pouvons conoitre par la Raison, certainement l'excellence de cette méditation nous remplira encore d'une joie plus forte & plus légitime; il paroit de-là évidemment que les conoissances de l'home peuvent lui procurer un grand plaisir. Il nous convient a présent de montrer quelle est la félicité qui découle de la pra-

tique de la vertu.

D'abord, il est certain & l'expérience le prouve, que nôtre ame goûte le plaisir le plus agréable, lors que la conscience lui rend témoignage qu'elle est dans l'ordre. Qu'on écoute sur ce sujet les gens sages & vertueux; ils sont tellement satisfaits de leur fort, qu'ils ne le changeroient pas contre la pourpre des Rois. Véritablement il n'y a rien de plus délicieux que le repos dont jouit une ame, qui s'aquite fidelement de ses devoirs; elle s'en félicite d'autant mieux, qu'elle suit en cela la divine règle, que prescrit la Vertu. L'ame n'est alors agitée d'aucune crainte ni d'aucun remords; mais ce qui est d'un plus grand prix, c'est qu'aucun événement ne peut troubler cet heureux état; la conscience des gens de bien, dit CICERON, est dans les revers un rempart inébranlable, durant la vie; à la mort elle est la plus douce confolation; mais celui dont la conscience ne peut pas se rendre ce bon témoignage est l'home du monde le plus miscrable.

De plus, la pratique de la Vertu délivre presque le Sage des passions, qui déchirent les pauvres mortels. Doux & patient, il saura moderer sa colère; porté au pardon, il ne se livrera point aux sureurs de la ven-

geance; content de son sort, il ne sera point agité ni dévoré par l'envie; modeste, il ne méprisera persone; paisible, il ne sera point troublé par l'ambition; génereux & libéral, il ne sera point tourmenté par l'avarice. Vivant dans la tempérance, il jouira de la plus douce tranquilité, ou si son ame éprouve de tems en tems quelques passions, sa raison saura ou les vaincre ou les calmer. S'il lui en coute à en triompher, il lui couteroit beaucoup plus à les satissaire.

Le Sage encore est rarement afligé par des maladies ou par la pauvreté, car étant sobre & chaste, il s'abstient de toutes les voluptés désendues (*), il n'use des alimens qu'avec modération; content de peu, il vit de peu & trés simplement, de manière qu'il ne dissipe pas son bien & qu'il évite une infinité de maux, qui dérivent de la licence, des repas

splendides & de la débauche.

Mais suposons, que l'home vertueux soit malade, pauvre, déchiré par la calomnie,

^(*) Il faut fuïr, dit EPICURE, les courtes joïes, qui produisent de longues douleurs, & soufrir avec patience les petites incomodités, qui aportent, qui affurent les grandes joïes. Les plaisfirs & bruïans sont rapides & orageux. Les plaisfirs doux & tranquises, sont durables & legiment.

& même mourant, il ne sera pas pour cela dénué de remèdes propres à adoucir de st grands maux. La patience, par éxemple, est un fort rempart contre les adversités de la vie; la conscience, encore, qui rend témoignage qu'on ne se les est pas atirées par fa faute; mais principalement l'home vertueux est soutenu & fortifié par le secours divin, qui lui fait envisager la mort d'un front serein, come un passage, qui non-seule-ment met fin aux miséres de la vie, mais qui nous ouvre encore la route d'une heureuse immortalité.

Nous ne voulons pas soutenir ce paradoxe des Stoiciens, qui assuroient que la douleur n'est pas un mal, & qui plaçoient le souverain bien dans une stupide apatie. Ils dépouilloient ainsi l'home de l'humanité; mais quoique ces Philosophes vantent si fort leur Sage, lorsqu'il étoit déchiré par des maux cruels, il est certain qu'il desiroit ardemment d'en être délivré & de fortir d'un si triste état.

Et sous un front serein la douleur le déchire.

Cette fermeté, que ces Philosophes étaloient avec tant de faste, étoit plûtôt sur leurs lèvres que dans leur cœur; elle étoit aussi vaine, que celle que produit la vertu est

\$40 JOURNAL HELVETIQUE

vraie & folide. Nôtre Sage n'est pas éxemt de douleurs ni de calamités; il les sent, mais il les soutient sans murmure; il en triomphe, non par des paroles, mais par la patience; il ne s'élève point au dessus des maux par orgueil, mais par sa soumission aux ordres du Législateur suprême (*).

Quelque éclatante que soit la félicité, que la Vertu acompagne & produit, elle finiroit avec la vie, si elle n'étoit soutenüe par cette ferme espérance qu'à l'home de bien, & qui anticipe, pour ainsi dire, la possession des biens célestes, car Dieu a déclaré, que celui qui pratique la Vertu sur cette terre en sera richement recompensé dans le Ciel. Cette espérance le console au milieu des plus grandes miséres; elle l'afermit, lorsqu'il chancelle & qu'il est sur le point de tomber; elle le soulage & le ranime dans les assictions; lors mème qu'il est mourant, elle lui rend sa force & son courage.

^(*) Ce qui faisoit que les Stoiciens afectoient d'être insensibles à la douleur la plus aigue, c'est qu'ils ne pouvoient pas concilier le mal avec la bonté de Dieu; au lieu que les Chrétiens ont trouvé le nœud de cette conciliation, soit en admettant un état avenir, où le mal sera redressé & l'ordre rétabli, soit en considerant le mal physique, come un éset & une suite des Loix primitives & générates, établies par Dieu même.

Que faut-il de plus! L'étude de la sagesse mous fait ressembler à la Divinité, en quelque manière, car qu'est-ce que pratiquer la Vertu, sinon imiter Dieu? Qu'est-ce qu'observer ses saintes Loix, si ce n'est agir d'une manière presque divine? Quoi de plus noble & de plus excellent que d'agir ainsi! Y a-t-il quelque chose qui soit plus digne de l'home!

Tels sont les principaux avantages qui découlent de la pratique de la Vertu: Come ils résident dans l'ame seule, persone n'a le pouvoir de nous les ravir. Les autres biens sont fragiles & périsfables; mais la Vertu ne craint point l'inconstance des tems; elle est supérieure à tous les événemens; rien ne peut ternir l'éclat dont elle brille. Il est étonant, que tous les homes conoissant l'inconstance & la fragilité des biens de la terre, que tant d'événemens peuvent leur ravir, mettent cependant leur bonheur dans leur possession. Ne fait-on pas que celui qui est aujourd'hui revêtu d'une superbe robe, peut demain être renfermé dans une étroite prison? Celui qui boit aujourd'hui dans un vase précieux, peut demain, pauvre & mi-férable, être forcé à manger dans de simples vases d'argile. Ajoutés que les honeurs & les richesses sont plus propres à irriter nos desirs. qu'à les satisfaire; car plus nous possèdons, plus nous desirons.

Si quelqu'un nous demande à présent, coment il se peut faire qu'à certains mouvemens des corps nôtre ame éprouve des sensations agréables, quoi que ces deux substances soient aussi diférentes entr'elles que le Ciel l'est de la Terre; ou par quel raison la vue de nos perfections remplit nôtre ame de joie, nous ne pouvons répondre si ce n'est, que nous avons été faits ainsi par nôtre souverain Bienfaiteur; il paroit de-là, que Dieu est la seule & vraie cause de cette rélation admirable, entre le plaisir & l'observation de l'ordre, ou ce qui est la même chose, la pratique de la Vertu (*).

On vient de voir quel est le bonheur de ceux qui ont fourni sagement la carrière de cette vie: Il nous convient à présent d'éxaminer, si après la mort on peut espérer de jouir d'un état agréable, & quelle sera la na-

ture de cette félicité avenir.

^(*) Cette pensée exprime les paroles de Salemon: La Vertu est plus précieuse que les perses, & toutes les richesses déstrables ne la valent pas. Il y a longueur de jour à sa droite, des richesses & de la gloire à sa gauche. Ses voies sont des voies agréables, & tous ses sentiers ne sont que prospérité. Elle est l'arbre de vie à ceux qui l'embrassent, & tous ceux qui l'infont sidèles sont beureux.

Plusieurs raisons peuvent nous convaincre, qu'il y aura un état heureux après cette vie, mais pour abrèger nous nous réduirons à deux.

Come il n'y a persone qui, dans cette vie; ne souhaite le bonheur, un tel desir, qui est inspiré par la nature, n'auroit-il pas un objet réel, & cet objet peut-il être autre chose qu'une heureuse immortalité. L'Etre suprème nous tromperoit, s'il est permis de le dire, si ce desir étoit vain & inutile; & Dieu & la nature ne trompent persone; d'où nous concluons avec raison, qu'il y aura un tems où nous jouirons d'une parsaite sélicité; car on ne peut suposer que Dieu promette aux homes ce qu'il ne veut pas leur doner.

Il est certain que Dieu s'aime nécessairement lui même, d'où il suit, qu'il aime ceux qui ont avec lui quelque ressemblance, tels sont les homes pieux, qui chérissent la vérité & la justice. On peut dire qu'ils sont véritablement les amis de Dieu, puis qu'ils sont animés de son amour, & qu'ils pratiquent ses Loix. Or l'Etre suprème & parsaitement bon ne regarde persone d'un ceil savorable, qu'il ne lui fasse du bien & qu'il ne lui procure la sélicité; & come nous voions que ceux qui aiment l'ordre & qui sont vertueux, ne sont pas toûjours heureux

fur cette terre, l'équité de l'Etre suprême éxige, qu'il recompense ceux qui ont pratiqué ses Loix, qui les ont gravées dans leurs cœurs, & qui portent son image: Il doit y avoir un jour où ils pourront retoucher & persectioner cette ébauche. Il paroit de-là manisestement, qu'il y aura un état ouune félicité avenir.

Mais en quoi consistera-t-elle (*)? Dans ces deux choses: Prémiérement, dans l'éxemption de tous les maux: Secondement, dans la possession de tous les biens, qui sont conformes à nôtre nature, & qui seront bien diférens de ceux qui nous inquiétent & nous déchirent sur cette terre. Mais il nous est impossible de savoir parsaitement quelle sera la nature des biens célestes. Nos conoissances sont ici bas en si petit nombre, elles sont si imparsaites & si désectueuses, que nous ne conoissons guères que la superficie des choses.

^(*) On ne peut pas dire précifément en quoi confiste la félicité des Bienheureux; ce sont des choses que l'œil n'a point vû & que l'oreille n'a point entendu; mais ce doute ne favorise point la cause des Esprits forts; il montre seulement, que nos lumières sont bornées, & que la fagesse de l'Etre suprème surpasse infiniment la nôtre. Il nous sufit de savoir, que tous les phènomènes que nous conoissons contribuent à l'ordre, à la conservation de l'univers & au bien du genre - humain.

thoses, d'où il arrive que les homes n'aïant pour règle que leur propre jugement, sont obligés de s'arrêter là où la clarté leur manque. Il n'est donc pas surprenant que lors qu'ils sont peu atentis, ils tombent dans une infinité d'erreurs.

Des ténèbres de nôtre entendement, du mauvais usage de nôtre liberté naissent des vices pour lesquels nous avons trop d'indulgence, des passions, qui nous remplissent de trouble; des desirs violens, qui nous agitent avec force.

D'une fource si impure coulent des ruiffeaux bourbeux. De-là cette foule d'erreurs & de vices, qui se suivent & se succèdent les uns aux autres; de là tous les maux dont nôtre vie est afligée; de-là ces maladies diverses & cruelles, qui nous déchirent, & la rendent si amére.

Or come la félicité ne sauroit subsister au milieu d'un si grand nombre de calamités, il en saut conclure, que le bonheur avenir en sera tout à sait éxemt, que la lumière succèdera aux ténèbres, la vertu au vice, le plaisir & la joïe, à la tristesse & aux miséres, que nous n'éprouvons que trop ici bas.

Come il y a fort aparence que l'essence de môtre Esprit ne changera point dans la vie

avenir (*), il paroit aussi, que nous y jouirons des mèmes plaisirs, mais plus purs & plus grands, que ceux dont nous jouissions sur cette terre; soit ceux que nous éprouvions par l'intervention des sens, soit principalement ceux que nous faisoient goûter les prémices de nos conoissances, & la pratique de la Vertu.

Qui nous empêche, en éfet, de faire découler, mais beaucoup plus abondamment, nôtre félicité de ces fources? Qui nous empêche d'éprouver dans le Ciel une infinité de fenfations agréables, foit que Dieu nous revête de fens plus parfaits que ceux que nous avions fur la terre, foit que les objets extérieurs fassent sur nôtre esprit les mêmes impressions, qu'ils faisoient au moien du corps? Si nôtre ame est, pour ainsi dire, environée de la présence de Dieu, de combien de désirs ne peut-elle pas être come inondée? Son pouvoir ne peut il pas créer de nouveaux plaisirs & les multiplier à l'infini,

^(*) L'essence de nôtre ame ne sera point changée dans le Ciel, non plus que l'essence de nôtre corps, autrement le moi seroit detruit, nous ne serions plus les mêmes persones que nous étions sur cette Terre; mais il est vrai que le corps & l'ame seront purissés de leurs taches & persectionés. L'or, en passant par la coupelle, en devient plus pur, sans cesser d'être de l'or.

come il peut créer de nouveaux Cieux & une nouvelle Terre?

Qu'il puisse étendre considerablement nos conoissances, cela paroit, en prémier lieu: De ce que nous desirons ardemment de conoitre sans cesse; desir qui ne peut être satisfait sur cette terre, à cause des limites étroites où nôtre esprit est come resserré: Il doit donc y avoir un époque, où n'étant plus renfermé dans ces bornes, & ses liens étant come rompus, rien ne l'empêchera de prendre un noble essor, & d'étendre au loin ses conoissances (*).

En second lieu, on peut le démontrer, par la magnificence des Ouvrages de Dieu, qu'il a soumis à nôtre contemplation & qui nous donent de sa Divinité l'idée la plus claire & la plus noble; car, quoi que ce vaste univers ne nous soit point parsaitement conu, si son aspect nous fait voir à l'œil plusieurs perfections du Créateur, si les plus petites choses, la moindre plante, l'herbe des champs, démontrent sa puissance, à plus

^(*) Qu'on considére l'énorme distance qu'il y a entre un enfant & un home fait, dont l'age & l'expérience ont dévelopé & perfectioné les talens & les conoissances: Elles ne se déploïent que lentement & successivement. L'home est enfant, avant que d'être home, il a bati des capbanes, avant que d'édisser des Palais.

forte raison découvrirons nous la nature & l'excellence, de l'Etre suprême, lors-que, étant transportés au Ciel, nous pourrons considerer le Palais superbe de sa Majesté Divine. Si nous trouvons si grand & si magnisque, en tout genre, ce qui n'est qu'une simple image du Créateur, peut on douter qu'on ne soit transporté d'admiration, lorsque nous verrons l'original de ces sublimes Perfections; lors que nous verrons Dieu tel qu'il est?

Lueurs passagéres, foibles ébauches d'un bonheur, qui s'évanouit lors que nous croions le faisir, disparaisses! J'ouvre la Scèna de l'Eternité & les objets visibles & fugitiss s'évanouissent! Non! les biens de la terre sont indignes de mon atention, & ne seront plus l'objet de mes recherches! Je ne craindrai plus des maux qui cesseront avec la vie. Le tems ni la mort ne peuvent m'enlever les objets éternels où j'ai placé mon bonheur.

Des observations qu'on peut faire sur les Ouvrages de Dieu, nôtre Raison peut tircr diverses considérations; mais il y a d'autres choses qu'elle ne peut apercevoir, & qui sont obscurcies par nos penchans ou nos préjugés. Si un habile Géomètre peut tirer plusieurs conséquences d'un ou deux principes, combien, je le demande, la variété infinie d'ob-

jets qu'on verra dans les Cieux ne peut elle pas fournir matière à nos méditations? Combien de principes excellens, de conféquences importantes ne peut on pas tirer des perfections de l'Etre suprême? Peut être ne pourrons nous jamais parcourir la multitude de ses ouvrages, ni en voir la fin. Il n'apartient qu'à celui qui les a faits d'en avoir une parsaite conoissance, & de pouvoir les compter.

Il y a plus, que de choses que Dieu peut nous révéler & manisester, quoi qu'elles ne puissent pas être conües par la contemplation des créatures! Quel est celui qui étant instruit par un maitre habile ne vient pas à découvrir & à croire, ce dont il doutoit auparavant, ou qu'il ne pouvoit conoitre? N'en doutons point, échairé d'une lumière divine, ce qui n'étoit pas à la portée d'un Etre sini, tel que l'est l'home, parviendra alors à sa conoissance.

Conoissant donc quelle est la grandeur de Dieu, & quelle est la sublimité de ses perfections, comblés de ses faveurs & animés de son amour, nous aimerons ce qu'il aime, nous voudrons ce qu'il veut & nous nous répandrons en louanges, pour tous ses bienfaits.

Aimant Dieu, il nous aimera; le louant fans cesse & avec ardeur, nous en serons,

aprouvés; éxemts d'erreur, nous ne nous écarterons jamais de la vérité. Toûjours fatisfaits dans tous nos desirs, à peine les formerons nous, qu'ils seront remps. En un mot, nous jouirons de la même félicité dont il jouira, du moins autant que nôtre foible mature le permet. Qui ne tréssailliroit de joue à de si sublimes espérances, à une si noble destination!

Lors qu'on réfléchit à une si grande félicité, qu'on a peine à concevoir, & plus encore à exprimer, on ne peut qu'être ravi en admiration. Si des conoissances peu importantes nous causent baaucoup de satisfaction, quelle joie ne produira pas dans nos ames la conoissance même de Dieu, l'Auteur de tous les biens! O! qu'il est doux d'aimer & d'ètre aimé; mais qu'il est encore plus doux & plus agréable d'aimer Dieu, & d'être aimé de lui! On sent du plaisir à aimer ce qui est agréable, quel plaisir, quel contentement de chérir, de respecter, de servir, le plus aimable, le plus grand & le plus parfait de tous les Etres! Cette Intelligence fouveraine, qui répand sur les mortels ses dons à pleines mains, qui nous comble de ses bienfaits sur la Terre, & qui nous promet dans le Ciel une félicité éternelle!

Des homes célébres ont agité cette Question, si le bonheur des Fidèles sera en éset éternel? Nous somes pour l'assimative. Dieu qui est le meilleur & le plus liberal de tous les Etres proportionera la recompense qu'il destine aux bienheureux, non à leur soible mérite; mais à sa puissance, & à son infinie bonté (*).

Peut-on croire que les Fidèles aïant brisé le joug de la mort, n'étant plus les esclaves de l'erreur & des passions, abhorant le vice avec autant d'ardeur qu'ils chérissent la vertu, s'apliquant uniquement à plaire & à servir Dieu, cet Etre tout sage voulut les anéantir; eux qui ont son image empreinte dans leur cœur, & qui sont leurs ésorts pour lui ressembler! S'il nous suporte, malgré nos impersections & nos désauts, nous condanneroit-il à un éxil éternel, après être sortis heureusement des liens honteux de l'erreur & du vice?

Dieu aïant gravé profondément dans nôtre ame l'idée d'une heureuse immortalité, une

^(*) On peut même ajouter, que la nature de nôtre bonheur, dans l'état avenir, sera conforme à la nature des facultés de nôtre ame, qui sont susceptibles d'acroissement à l'infini, qui se dévelopent, se déploient & s'étendent à mesure que des objets nouveaux se présentant à nôtre ame, excitent sa curiosité, & éxercent la capacité qu'elle a de conoitre & de s'étendre.

si noble & si juste idée, ne seroit-elle qu'un vain fantôme, qui s'anéantiroit avec la vie, & qui n'auroit aucun objet réel? J'aimerois autant dire, que le Créateur nous a doné des yeux vifs & pénétrans, pour ne rien voir. Une espérance si naturelle, si consolante & si sublime ne seroit-elle qu'irriter nos desirs, sans les satissaire?

Loin de nous des pensées qui répugnent si fort à l'idée & aux perfections de l'Etre suprême! Loin de nous des doutes si indignes de la bonté & de la justice d'un Dieu, qui nous comble & qui nous acable, pour ainsi

dire, de ses bienfaits!

Nôtre félicité fera donc certainement éternelle, d'autant mieux, quelle s'acroitra fans cesse, & que ses progrès n'auront point de fin, car plus nos conoissances s'augmentent, plus on est heureux. La source d'où elles dérivent ne tarira jamais, puis que Dieu qui est un Etre infini, est le souverain bien de l'home, & que la vraie félicité réside en lui. Il fournira sans cesse de grands objets à nos méditations, qui étendront toûjours plus nos conoissances, car nous tirons peu d'avantages de nos propres raisonemens. Ces progrès augmentés perpétuellement, augmenteront aussi nôtre amour pour nôtre souverain Maitre, & nôtre éternelle félicité.

Ici finissent les Thèses, qui auront perdu

par ma foible traduction, mais les grandes idées dont elles font remplies les foutiendront; j'ai fenti, en y travaillant, que le génie philosophique pouvoit s'élever jusqu'à la théologie la plus sublime, & que bien loin qu'il soit dificile de les concilier, ils se raprochent naturellement, puisqu'ils n'ont que le même objet, qui est la conoissance de la vérité. Ce qui est oposé à l'un ne répugne pas moins à l'autre. Le génie philosophique éloigne l'erreur & les préjugés, que la vraïe Théologie condanne & qui ferment à nôtre esprit l'entrée de la vérité (*).

On me pardonera de joindre ici quelques Réfléxions. Il en est peut-être de l'état naturel de l'home, come de celui où étoit la Terre dans son origine; elle étoit couverte de marais, qu'il a fallu dessècher, & de vastes forèts, remplies de ronces & dépines,

^(*) Je citerai ici un éxemple, qui prouve que le génie philosophique, ou ce qui est la même chose, la Raison est parsaitemens d'acord avec la Théologie: On est surpris de voir ici bas, l'inocence souvent oprimée par le crime, la vertu malheuseuse, & le vice heureux; la Théologie sournit la solution de ce problème, en montrant un jour où l'ordre se déploïera & sera rétabli, où le Vice sera puni à son tour, & la Vertu récompensee. La Raison aprouve une solution si conforme à ser lumières.

qu'il a falu arracher, avant que de pouvoir la cultiver; l'home nait de même dans l'ignorance de toutes choses, ne faifant qu'un usage grossier de ses sens, & n'aiant aquis encore aucune expérience; il n'est pas surprenant que son esprit soit plein de préjugés & ofusqué par l'erreur; pour en dissiper les ténèbres, il faut nécessairement que la Raifon, la conversation, les observations éxactes & continuelles, nous prêtent leur secours, dévelopent nos idées & nous comuniquent leurs lumiéres, en rectifiant nôtre jugement, & en nous défendant contre la séduction des sens & des passions. La vie humaine n'est en général que l'enfance de l'home; un état d'épreuve & d'aprentissage pour la vie avenir; elle ne nous ofre que des lueurs & des prémices de bonheur; c'est l'aurore d'un beau jour; mais ce n'est que dans le Ciel que nous jouirons d'une parfaite lumière. & d'une vraie félicité.

Les maux dont nous nous plaignons ici bas sont presque tous notre ouvrage; nous portons la peine de nos iniquités; il n'en sera pas de mème dans le Ciel; les passions en seront bannies; la Vertu seule & la Vérité y règneront. Le dégoût & les douleurs, qui suivent l'abus des plaisirs terrestres, ne peuvent avoir entrée dans le Ciel, où nos plaisirs seront aussi purs que leurs objets. Il ne

fant pas s'imaginer que nous y forons dans une contemplation oissive, & presque stérile, nous célébrerons la puissance & la bonté de. Dieu, par la contemplation de ses ouvrages, qui sont sans bornes.

'Ici bas, nous facrifions souvent un grand avantage avenir à un petit intérêt présent; dans le Ciel, nos vues seront plus nobles & plus étendües; nous aurons pour but le bien universel; il y aura une parfaite harmonie entre nos pensées & nos actions. Come nous serons dans l'ordre (*), que nous nous plairons à y rester, nôtre état sera délicieux, & rien n'en pourra terminer la durée. Nous dirons, je fais ce que je dois, & je suis ce que je dois être.

Ce qui éloigne du vrai bonheur, c'est la superstition: Elle fait de Dieu un Etre injuste & cruel, un Tiran; au lieu que c'est l'Etre le plus équitable & le meilleur de tous les Péres. Elle inspire la terreur, au lieu d'inspirer l'amour, elle réprésente la Réligion sous

^(*) La vue même de l'ordre général & de l'harmonie, qui règnent entre toutes les Créatures est capable de remplir nôtre ame de joïe. Nous ne somes qu'un Atome dans l'Univers, mais cet Atome a de l'intelligence; il peut en contempler l'immense étendüe; cet Atome a de la liberté; il peut choisit entre le mal & le bien; & de ce choix dépend son bonheur.

un aspect triste & terrible, armée d'un glaive menaçant, au lieu qu'elle est douce & aimable. Elle nous dit, venés à moi, vous tous qui êtes troublés & chargés, & je vous soulagerai. La Piété est un grand gain, car elle produit le contentement de l'esprit. Elle a les promesses de la vie présente & de celle qui est avenir.

Ce contentement est, come on l'a déja vû, la source d'un bonheur solide, & il embélit toutes choses; il fait que nous somes satisfaits de nôtre état, quel qu'il foit, & nonobstant les comodités qui nous manquent: Et peutil manquer quelque chose à celui qui aime Dieu & qui en est aimé? Il se regarde ici bas come dans un lieu de passage, où il ne veut point fixer son séjour : Il aspire à une demeure, qui n'est point faite de main. Il éprouve quelquefois des maladies & des douleurs, mais il fait que le tabernacle où loge son Ame est fragile & périssable, & il aspire à un domicile éternel; il espère de nouveaux Cieux & une nouvelle Terre où la Justice habite.

L'home de bien est plus content sous une simple cabane que ne l'est le riche dans un palais magnifique (*). Il ne court point après

^(*) Ce qui fait qu'on est rarement content de son fort, c'est qu'on considére presque toujours

les tréfors & les dignités qui le fuïent. Jouir en paix des dons de la nature, célébrer la bonté & la puissance du Créateur, obéir à ses Loix & s'y soumettre, cultiver sa raison & la persectioner, faire ses ésorts pour se rendre digne du Ciel: Voilà le devoir & la tache de l'home; voilà le seul moïen d'être heureux. Mais peut-on l'être sur cette terre? Ecoutons sur ce sujet des esprits sombres & chagrins, qui se plaisent à s'apesantir sur les miséres humaines, & à en faire le plus triste tableau; entrons dans quelques détails, & aprenons à tirer le bien du mal même.

L'home, disent-ils, est né dans l'infortune; elle le poursuit sans cesse, & il y meurt: Son enfance est un état de foiblesse & d'indécilité. Dans la jeunesse, les passions l'assiègent, l'agitent & le tiranisent: Vieux, il sucombe sous le poids des infirmités; châque jour, chaque moment altére & diminüe

fa situation du plus mauvais côté: Par une malheureuse fatalité, on en cherche tous les inconvéniens, sans en trouver les avantages; on ne jouit pas des douceurs que l'on a, & l'on desire ardemment celles que nôtre état nous refuse. On le compare à celui d'autrui dont on ne voit que les bons côtés, qu'on grossit à ses propres yeux. En un mot on voudroit posséder sur la Terre la même félicité, dont les Bisheureux jouissent, ce qui n'est pas possible.

356 journal helvetique

quelqu'une de ses sacultés; le tombeau s'ouvre enfin sous ses pas, & c'est le seul azile qui lui reste, apres avoir rampé quelques instans sur cette terre. Voilà les cris de ces malheureux forçats, qui ne conoissent point d'autres biens que des biens terrestres & périssables, qui ne conoissent pas le prix & la noblesse de leur ame, & qui sont incapables de s'élever au dessus de la boue & du limon, où ils sont come ensevelis. Tachons de les sortir de ce fatale bourbier; imposons silence à leurs murmures, pour leur faire écouter la voix de la

Raison, & celle de la Réligion.

Vous dites, esprits misantropes, énemis de vous mêmes & de vôtre propre bonheur, que l'home est né foible & presque imbécile; cela est vrai, ses forces, ses talens & sa raison ne sont pas encore dévelopés, mais atendés un peu, vous verrés cette tendre plante, croitre & meurir; vous serés surpris de ses progrès; vous la verrés bientôt le couroner de fleurs & de fruits. Quitons la figure; cet Enfant que voue voiés si petit & si délicat, grandit peu a peu; tous ses membres se déploient & se fortifient; ses organes se dévelopent, & avec eux, ses talens & ses conoissances; ses progrès vont toûjours en croissant, jusqu'à ce que l'étude, l'expérience, ses propres réfléxions & celles d'autrui, en fassent un home, un Ouvrier habile, un Orgteur éloquent, un Magistrat sage & éclairé, un Savant capable de suivre, & presque de déviner les opérations de la nature, de lever les sombres voiles des Siécles les plus reculés & les plus anciens, & de percer ceux de l'avenir; en un mot, cet ensant qui donoit à peine quelque signe d'intelligence, peut devenir un NEWTON, un FONTENELLE, un DAGUESSEAU, un BOSSUET. Jusqu'où ne s'étendent pas le génie & les conoissances de l'home, quand il les cultive avec soin.

Vous ajoutiés que les passions tumultueuses agitoient & troubloient le cœur de l'home. dans l'age viril; que sa vie n'étoit presque alors qu'une tempête continuelle; que fon efprit, tantôt séduit par l'ambition, tantôt entrainé pour l'avarice, ou par la volupté, étoit dans l'impuissance d'écouter la voix de la Raison, de la vertu, & de la vérité; mais cette impuissance est-elle donc réelle? L'home n'est-il plus capable de se gouverner, de voir la règle & de suivre un guide fidèle? Scroitil semblable à un Vaisseau, qui flote sans Pilote, au gré des vents & des flots? Non; l'home est toûjours home; il est toûjours capable de quiter une mauvaise route & de prendre la bone; sa conscience la lui montre fans cesse, & dans la vigueur de l'âge, il a toute la force nécessaire pour en suivre les salutaires inspirations. Libre & fait pour !

Vertu; il est fait pour l'aimer & pour en pratiquer les Loix: D'épais nuages peuvent les éclipser & les obscurcir quelques momens, mais ce délire ne dure pas long-tems; la Raison & la Conscience dissiperont bien tôt ces ténèbres, feront luire la lumière, & feront succèder le calme à l'orage.

Continuons à réfuter d'injustes plaintes, qui blessent la bonté du Créateur. L'home, dites vous, est dans sa vieillesse, come un Bâtiment qui menace ruine & qui s'écroule scus son propre poids. La force du corps & la vigueur de l'esprit; les facultés de nôtre Ame, tout s'altére tout se perd & périt ensin,

On cherche l'home en l'home en même; Il a perdu ses plus beaux traits.

Tout cela est vrai; nous voudrions en vain le démentir; une triste & continuelle expérience ne le prouve que trop. Mais cette vérité n'autorise ni nos inquiétudes, ni nos murmures injustes. L'home est sait pour mourir; c'est là sa destination; mais la mort met sin à ses peines & à ses travaux; elle lui ouvre les portes de l'éternité. La carrière de la vie humaine est remplie de ronces & dépines; à peine l'home veut-il s'arrèter pour y cueillir quelques sleurs, qu'elles se fanent & se flétrissent entre ses mains. Il

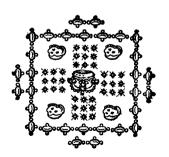
trouve sur sa route bien de mauvais gites, heureuse de se trouver au bout d'un voiage pénible & d'arriver au port, après avoir essué

un violent orage.

Mais le Vieillard est sujet à bien des infirmités; il est vaincu par le tems; chaque année altére la force de son corps, & diminue les fonctions de son ame ; courbé vers la terre, il semble qu'il cherche la place qu'il doit bientôt ocuper; sa mémoire s'éteint peu à peu; mais il n'oublie pas la seule science nécessaire, d'aimer Dieu & son prochain. D'é. pais nuages couvrent ses yeux, & lui dérobent la lumiére, son oreille se ferme aux fons & femble fe refuser aux chants mélodieux des oiseaux; chaque moment lui dérobe quelqu'une de ses facultés; il périt en détail imperceptiblement, telle est, nous le répétons, la destinée de l'home; en est-il plus malheureux? Les passions s'éteignent aussi avec le feu de l'âge; leur empire est passé & fait place au règne de la Raison; il jouit de l'estime & du respect dûs à sa sagesse. Il ne voit plus avec la même facilité les objets extérieurs; mais il en est détaché; sa foi lui montre de plus grands biens; il voit par les yeux de l'ame les trésors du Ciel. Il n'entend plus des Discours frivoles, les cris du mensonge, de la médisance & de

la calomnie, mais son oreille est ouverte à la voix de la vérité & de la vertu. Tout lui échape, mais le tems ne peut lui enlever son inocence, le fruit de ses bones œuvres, la grandeur de ses espérances. S'il a la patience de JoB, il en aura aussi la recompense; s'il a été pauvre & malheureux come LAZARE, il jouira come lui des délices du Paradis. Rien ne lui manquera, pourvû qu'il ne se manque point à lui même, & qu'il ait pour lui Dieu & sa Conscience.

GENEVE.





REFLEXIONS

Sur la propriété & la comunauté des biens, à l'ocafion des observations sur la Loi naturelle, qui se trouvent dans le Journal Helvétique de Sept. 1760. pag. 3. &c.

La Philosophie moderne semble avoir pris le contrepied de l'ancienne. Un seul home autrefois entrainoit tous les sufrages; un, il l'a dit, étoit un argument péremptoire : Aujourd'hui le monde entier est sans autorité & le confentement du genre humain semble être une preuve de fausseté. Jusques à nos jours, l'on a crû que les éfets étoient proportionés à leurs causes; que l'home étoit un Animal bipède; qu'il diferoit essentiellement de la brute ; que la Raison étoit un principe d'action infiniment supérieur aux pafsions; que la Loi naturelle règloit l'usage du tien & du mien & déterminoit le droit de propriété. Mais, en dépit du genre humain, suivant la Philosophie moderne, ce ne sont là que de vains préjugés. Il n'y a plus de proportion entre les causes & les éfets; l'home ett un animal quadrupède; il ne difére de la B b 2

brute. & les brutes ne diférent entr'elles que par la configuration de leurs parties extérieu. res; les passions sont les seuls & vrais principes des plus nobles actions & infiniment supérieurs à la Raison : Le Droit de propriété est le renver sement de la Loi naturelle Es celle-ci ne peut rentrer dans ses Droits, que par la comunauté des biens. Je n'ai garde d'imputer à l'Auteur des observations sur la Loi naturelle toutes ces affertions hardies. Ne prenant fous sa protection que la derniére, il n'est pas responfable des autres. Il me fufit de remarquer, que la thèse, qu'il soutient, est un des points favoris de la nouvelle Philosophie, que l'on a voulu établir en divers Ouvrages, en particulier dans le Code de la nature.

Je rends même justice à cet Auteur; il s'y prend plus sagement que celui du Code de la nature; il n'éxige pas une soi aveugle; il nous invite à un éxamen sévére & nous suplie de mettre à l'écart tout préjugé & de n'interroger que nos consciences. Il est bien éloigné de contredire ouvertement nos écrits sacrés, puisqu'il se sonde sur leur autorité; il ne perd pas le respect dû aux Législateurs, aux Puissances & aux Interprêtes des Loix; il se présente en home, qui aime la vérité, qui la respecte, & qui est disposé à s'y rendre. A tous ces égards il mérite de l'estime & de la

confideration.

Mais avec cela que se propose-t-il, en nous disant, que le Droit de propriété est absolument incompatible avec la Loi naturelle, prise dans toute son étendüe, & que les homes s'y soumettroient naturellement, sans peine & come de droit, si tout étoit comun? Espére-t-il de persuader aux grands de la terre, aux persones constituées en dignité & aux riches de renoncer à tous les avantages dont ils sont en possession, pour faire l'épreuve de son sistème? Se flate-t-il d'interresser une vile populace, la multitude de ceux qui n'ont rien à perdre, qui ne chercheroient à bouleverser l'état préfent, que pour se mettre à la place des persones dont ils envient le sort? Le détail où l'Auteur entre dans sa seconde partie, sur ce qui est arrivé suivant lui, dans le Christianisme, devroit lui enlever tonte espérance. Quels éfets donc atendre de ses éforts? Les voici en peu de mots & je le suplie à mon tour de mettre à l'écart tout préjugé & de n'interroger que sa conscience..

PREMIER EFET. Celui d'augmenter l'envie & la jalousie que les gens du bas ordre portent à ceux d'un rang plus élevé; de faire envisager ceux-ci come des usurpateurs, des injustes, des énemis de l'humanité, de la Loi naturelle, de l'Evangile même; de leur faire souhaiter, que les ocasions se présentent de zamener les choses à cet ordre prétendu de

la nature, & de les disposer à rompre les liens de la Société.

SECOND EFET. Celui de persuader à ces dissipateurs, qui respectent peu le bien d'autrui, à ces injustes, qui le ravissent, à ces jeunes têtes écervelées, qu'un reste d'honeur & de vertu retient, qu'il n'y a aucun mal moral à s'emparer du bien de fon prochain; que la propriété des biens étant un renversement de la Loi naturelle, il est permis à chacun de rentrer dans ses droits. Il n'est déja que trop de gens, qui abusent de cette maxime, trés vraïe dans un sens, mais trés fausse dans l'étendue qu'on lui done; " Un Etre infini, " qui veut être aimé, anonce un tendre "Pére, qui s'engage à distribuer à tous ses en-" fans les biens qui leur sont nécessaires, & " présupose entr'eux une égalité d'institu-"tion ", Quand les observations ne feroient qu'un seul Prosélite de ce genre, quand elles ne serviroient qu'à confirmer un seul home dans ces Maximes pernicieuses, l'Auteur ne se le reprocheroit-il point?

Mais, dira-t-on, faut-il ensevelir dans un prosond silence des propositions importantes à cause des abus? Mais l'on ne peut pas dire que celles-ci soient importantes, puis qu'on n'a pas eû, ni pû avoir, une pleine & entière conviction de leur vérité, come il sera prouvé dans la suite; puisque, vû l'état des

choses, il est come impossible de les faire servir à l'avantage de l'humanité, come on l'a montré ci-dessus; puis enfin, que les éfets pernicieux, qui peuvent résulter de leur publication, sont palpables. Qui doute que lorsqu'il s'agit de Dogmes, qui peuvent tendre à bouleverser des établissemens respectables par leur antiquité, par leur universalité & par leur influence sur le repos des Sociétés, l'on ne se rende trés coupable en les publiant, sans avoir eû, ni pû avoir des preuves sufissantes de leur vérité. Tel est le cas des persones que nous combatons ici, come nous alons le faire sentir.

L'on nous dit, que la propriété des biens est incompatible avec la Loi naturelle, mais si cette propriété découle de la constitution de l'home & de l'état où Dieu l'a placé dans ce monde, il ne se peut pas qu'elle foit incompatible avec la Loi naturelle: Car qu'est-ce que la Loi naturelle, sinon l'assemblage des Règles de conduite, que la Raison manifeste, & qui découlent de la constitution de l'home & de son état dans ce monde! Dire que la propriété des biens découle de la constitution de l'home & de son état dans ce monde, & que cependant elle est incompatible avec la Loi naturelle, c'est donc dire, qu'elle dé. coule & qu'elle ne découle pas de cette conftitution & de cet état. Tout se réduit donc à

Bb 4

favoir, si cette propriété résulte de cette constitution & de cet état: Trois moïens peuvent nous en instruire, la consideration de la nature de l'home, celle de sa position dans ce monde, & ensin l'expérience.

Nous trouvons dans les Observations, que n'home a dans lui même des dispositions , qui sont inhérentes à sa nature, & qu'il en , est deux trés distinctes, l'inconstance & l'en-, nui, qui sont les causes médiates de , tout ce qu'il fait ,. Nous pourrions sublier l'Auteur d'interroger sa Conscience, & de se demander, si lorsqu'il éprouve de la satisfaction, il sent un dasir de changer d'état & de l'ennui; si lorsqu'il fait des éforts pour conserver sa tranquilité & pour perséverer dans le même état, ces éforts sont des éfets de son inconstance & de son ennui? Mais fans insister sur ces bagatelles, d'où viennent cette inconstance & cet ennui, inhérens dans l'home? S'il ne s'aimoit pas lui, même, seroit-il également inconstant & ennuïé? Ne seroit-il pas entiérement indiférent fur tout état, où il pourroit se trouver? Pourquoi dissimuler ce principe conu de tout le monde & atesté par la conscience de chacun, pour nous en inculquer d'autres pour le moins douteux, ou obscurs! L'Observateur ne peut pas ignorer, que tout être qui conoit & qui sent la diférence entre le

Bien & le Mal phisiques, ne peut que préferer l'un à l'autre, que rechercher l'un & fuir l'autre; il ne peut donc que s'aimer soi même. L'home est indubitablement dans ce cas & l'amour de foi même est une disposition aussi inhérente en lui, que l'inconstance & l'ennui, & contribüe pour le moins autant à tout ce qu'il fait. Si l'home ne s'aimoit pas lui même, l'inconstance & l'ennui ne le mettroient pas en mouvement; mais dès qu'il fera suposé s'aimer lui même, il se livrera à fon inconstance naturelle & fera tous ses éforts pour se tirer de l'ennui. L'home est donc constitué de telle manière, qu'il fait tout pour lui même, qu'il raporte tout à lui mème, qu'il ne peut même faire autrement, puisque l'amour de soi même est la cause & le principe de toutes ses actions & le mobile de tous ses mouvemens. L'home donc, consideré come Créature brute & animale, est porté par sa constitution à s'aproprier tout ce qui lui convient, ou à en faire son propre.

La raison tempére & modifie cette disposition naturelle; mais en la temperant & en la modifiant, elle ne la détruit point. Les notions d'ordre & de désordre, de convenance & de disconvenance, d'honète & de deshonète, de louable & de blamable, venant à éclairer nos ames, nous sont conoitre des Biens & des Maux, qui nous seroient ir

conus sans elles. Ces Biens nous afectent vivement par la douce satisfaction que nous ne pouvons qu'éprouver, lorsque nous sentons que nous somes dans l'ordre & que nôtre état se perfectione, & c'est l'à le germe naturel de toutes les vertus. Ces maux ne nous afectent. pas moins par la mortification inféparable du sentiment de nôtre désordre & de l'imperfection volontaire de nôtre état, & c'est là ce qui nous détourne naturellement du vice. Séparés de la conoissance de l'ordre, la satisfaction qui en découle, & de celle du désordre, la mortification qui en est une suite, vous rendés ces conoissances inutiles pour la conduite de la vie, vous les énervés entiérement. A cci égard, la Loi naturelle, qui n'est autre chose que la Loi de l'ordre & de la bienséance, est toute fondée sur l'amour de foi même, qui raporte tout à soi, & qui est le fondement de la propriété des biens. Et coment se pourroit il qu'elles fussent incompatibles?

Si un home eût été seul sur cette terre, où s'il habitoit un lieu isolé, tout ce qui l'environeroit seroit à lui & tout ce dont il pourroit jouïr lui apartiendroit en propre. La Loi naturelle se réduiroit, par raport à lui, à règler ce qu'il devroit à son Créateur & à lui même. Mais il est environé d'êtres semblables à lui, sujets aux mêmes besoins, enfans

d'un même pére, qui veut distribuer à tous ses enfans les biens qui leur sont nécessaires; cette nouvelle rélation étendra la Loi naturelle, mais elle ne détruira point les Droits primitifs de nôtre nature. Dire que l'home, vivant avec ses semblables, doit les aimer plus, ou seulement autant que soi même, établir une égalité parfaite d'intérêt entr'eux, c'est renverser la constitution de l'home. c'est suposer qu'il cesse de s'aimer soi mème, & que cet amour soit le principe de ses actions; c'est imaginer un Individu, qui demeurant Individu, devienne un autre Individu, & se confonde avec lui; ce qui est absurde. Il pourra bien aimer son prochain à cause de soi même, parce qu'il goutera du plaisir en l'aimant, parce qu'il sentira qu'il est dans l'ordre en le faisant, mais l'amour, qu'il lui portera, tirera toûjours sa source & sa force de l'amour de soi même. Il pourra même concevoir une si grande afection pour un autre, qu'il ressente autant de plaisir de son bonheur, que s'il en jouissoit lui même & faire les plus grands facrifices; mais il ne renoncera pas pour cela à l'amour de soi même, cet amour ne sera pas moins le principe dominant de sa conduite. C'est donc contre toute raison que l'Auteur des Observations fait envisager le précepte d'aimer son prochain, come dérogeant à l'amour de soi même, come' nous

obligeant à l'aimer à la lettre come nous mêmes, c. à. d. autant que nous mêmes.

La Loi naturelle est si peu incompatible avec le Droit de propriété, qu'il seroit abfurde d'exclure ce Droit, même dans le cas de l'home vivant avec ses semblables. La vie d'un home, sa santé, ses forces, ses facultés, ses talens, son industrie lui apartiennent-ils en propre, ou non? Il seroit absurde de dire dans un sens propre & literal, que la Loi naturelle éxige, qu'ils foient comuns à plusieurs: Donc tout home a un Droit primitif & naturel, un Droit de propriété dans le sens le plus étroit sur tous les avantages qui en résultent, par un usage convenable; car dire que ces biens lui apartiennent en propre, mais que les avantages qui en résultent ne lui apartiennent pas de la même manière, c'est ôter d'une main ce que l'on acorde de l'autre : c'est se contredire ouvertement. Dans l'état donc primitif des choses, un bâtiment qu'un home aura élevé, un verger qu'il aura planté, un terrain qu'il aura défriché, une campagne qu'il aura mis en raport, lui apartiendront en propre, & la Loi naturelle ne sauroit condanner cette propriété, sans cesser d'ètre ce qu'elle est, c. à. d. une Loi qui résulte de la constitution des choses. Après cela, l'Auteur des Observations est-il fondé à dire, que le comandement

d'aimer son prochain come soi même, consideré come Loi naturelle, ne soufre ni aception, ni exception & exclud toute propriété? Nous verrons dans la fuite, que consideré come précepte de l'Evangile, il n'est pas plus soudé à le dire.

L'expérience n'est pas plus favorable au sistème que nous combatons. Il est avéré, que tout ce qu'il y a eû de Nations, depuis le comencement du monde jusques à présent, ont suposé que le Droit de propriété étoit trés compatible avec la Loi naturelle, fans même en excepter les Spartiates. L'Auteur des observations prétend même, que J. C. aïant ramené ses Disciples à la comunauté des biens, " enfin les Chrétiens après avoir luté " quelques Siècles contre les persécutions, " séduits par l'inconstance & vaincus par l'en-" nui de l'uniformité, s'aprivoiscrent avec eles autres homes, & faisant cèder la Réli-"gion au desir de dominer, ... l'Europe se , trouva Chrétienne à sa manière. Le Droit " de propriété généralement reçû, les Loix "positives, la Jurisprudence, les Guerres, " la Politique, les dignités, les emplois, les " manières d'agir dans la vie civile furent des obstacles invincibles à l'éxécution de l'or-" dre d'aimer son prochain come soi même. La "Loi naturelle, quoique reclamée par la

" conscience, ne pût pas même servir de rè-

" gle à ces nouveaux Chrétiens.

Je ne veux rien contester, du moins pour le coup, de ce que l'on avance si gratuitement dans ces paroles. Mais ce consentement de tous les homes, ces éforts inutiles de J. C. & de ses premiers Disciples sont-ils favorables à l'Auteur? La nature ne perd jamais de ses droits, & suivant la pensée du Poete Latin, quelqu'éforts que l'on fasse pour la chasser, elle revient toûjours. Coment donc, dans un tems ou dans un autre, ne s'est-elle pas fait entendre d'une manière éficace? Coment, sur tout après qu'un céleste Docteur a reclamé ses Droits & l'a remise sur le Trône. en rétablissant la comunauté des biens, en est-elle descendue au bout de quelques Siécles, sans espérance de jamais revoir ces jours heureux? Dans tout autre cas, les erreurs senfibles de l'entendement & les égaremens grofsiers du cœur ne sont ni universels, ni constans. La vérité a une si grande force sur les homes , qu'elle les force à la respecter, nonobstant toutes les illusions du cœur, & quoique dans la pratique on n'en suive pas les lumiéres. La conscience se fait entendre & excite alors dans l'ame des remords cuisans. Mais dans ce seul cas la vérité & la vertu ont perdu tous leurs droits, la conscience a toûjours été sans foice, & l'erreur, aussi bien que le

vice, ont toûjours eû le dessus. A qui le perfuadera-t-on? La constitution de l'home. l'état où Dieu l'a placé ici bas & l'expérience déposent également contre ce sistème. Mais n'en demeurons pas là & faisons voir qu'il dépose contre lui même.

La propriété des biens est si peu incompatible avec la Loi naturelle, que quelque parti qu'on prenne, il faut nécessairement en admettre quelque espèce & quelque degré. L'home, dit l'Auteur des Observations, est créé pour peupler toute la Terre. Maintenant donc établirat-on une comunauté de biens entre tous ses habitans? Cela ne se peut. La terre divisée en Isles & en Continens, les Continens féparés par des Montagnes, des Déferts &c. de vastes païs, qui ne seroient pas séparés les uns des autres de cette manière, ne fauroient vivre en comunauté de biens. Il faudra donc nécessairement établir une forte de propriété de biens de Société à Société & divifer la terre en une infinité de petites Sociétés, qui auroient chacune leurs biens & leurs droits.

Dans ces Sociétés, tous les individus vivront-ils pête mêle? Quelle confusion! Quels désordres! Ce seroit réduire l'espèce humaine à la condition des brutes. S'ils vivent en famille séparées, chaque mari aura-t-il sa propre femme, celle-ci son propre mari & tous les deux leurs enfans, fur lesquels ils auron-

des droits & une autorité propres? Ou voudra t-on, avec quelques uns des Philosophes modernes, dispenser les enfans de toute obligation envers leurs parens? C'est cependant de-là que dépend presque tout le bonheur de la vie & par conséquent les plus grands biens, ou les plus grands maux de ce monde.

Chaque famille, vivant féparée, devra nécessairement avoir son domicile & ses convenances proportionées à ses besoins. Leur apartiendront-ils en propre, ou dépendratil de chacun d'en déloger les autres! On les fera, répond l'Auteur du Code de la nature, les plus semblables qu'il se pourra. Mais ces maisons, proportionées au besoin de chacun, seront elles toutes égales? Auront-elles toute la même exposition, le même voisinage? Quand cela seroit, l'inconstance & l'ennui, qui sont inhérens à nôtre nature, ne produiront-ils point leur éset ordinaire?

Tous les fruits du travail & de l'industrie de chacun devra être mis en comun, pour être ensuite distribué, selon le Code de la nature. Mais si un ouvrier s'asectione à l'objet de son travail, y sera-t-on, ou n'y sera-t-on point d'atention dans la distribution à faire? Si l'on y en fait, vous lui reconoitrés quelque droit; si l'on n'y en fait point, quel découragement! La distribution une

fois

fois faite, chacun a't-il un droit propre sur ce qui lui est échu, ou n'en a-t-il point? &c. Dans cette Société resusera-t-on toute espèce de distinction à l'autorité, aux talens, aux vertus, aux services rendus, aux lumières & autres avantages de cette nature? C'est une chimère, qu'une Société où règne une parsaite égalité, & vouloir en exclure absolument toute idée du tien & du mien une chose impossible.

Quelque chimérique que foit ce fifteme, l'Auteur des Observations tache de l'étaïer par deux sortes de preuves, les unes tirées des lumiéres natúrelles, les autres de l'Evangile. Examinons les; ce sujet en recevra un plus

grand jour.

"Si dans une Société, dit-il, la chasse, la pèche, l'agriculture & les autres moïens de pourvoir aux nécessités de la vie sont comuns entre les membres de cette Société, ils se soumettront naturellement, sans pei- ne & come de droit à la Loi naturelle, Ne point faire à autrui, ce qu'on né voudroit point qu'on nous sit. De cette prémière Loi, il en naitra une seconde encore plus conforme à l'humanité, de faire à autrui, dans l'ocasion, tout le bien qu'on voudroit qu'on nous sit.

Cela seroit beau, s'il étoit vrai. Je conviens que si dans une Société, où tous les

biens sont comuns, chacun de ses individus vouloit d'une manière invariable se conduire conséquemment à ce principe, l'on ne tomberoit dans aucun écart contre la Loi naturelle. à moins que ce ne fut par ignorance, ou par erreur, ou par surprise. Nous pouvons en dire autant dans le sistème de la propriété. Tout dépend de la volonté des homes, mais. faits come ils le sont, seront-ils plus portés, ou ples nécessités à se conduire conséquemment dans l'un que dans l'autre? Ils ne feront pas exposés, je l'avoue, dans celui de la comunauté à s'emparer du bien des particuliers, mais ils le seront à soustraire de ce qui devroit entrer dans la masse comune, ou à ne pas avancer de toutes leurs forces le bien comun. Auront-ils, renoncé à tout amour propre, à tout principe d'orgueil & de présomption? La paresse, la gourmandise, la dissolution &c. sont-elles incompatibles avec ce sistème? Ne seront-ils pas du moins toûjours sujets à l'inconfiance & à l'ennui, sources de plusieurs désordres? Sans tout cela, pourra-t-on dire qu'ils se soumettront naturellement, sans peine Es come de droit à la Loi naturelle? Quand on done des promesses en place d'argumens, l'on ne cherche pas à convaincre.

"Une Société, continue-t-on, qui met en "comun les besoins, les peines, les plaisirs, sera d'autant mieux en état d'éxécuter les

377

;, Loix naturelles, que les démèlés, quels ,, qu'ils foient, qui pourront s'élever entre , les particuliers, n'afecteront que le personel, fans aucun mélange d'intérêt étranger, sé, paré des individus; les crimes capitaux se, réduiront à l'emportement & à la malice. Ces , crimes ne peuvent être que momentanés & , fans suite. La colère & la malice ne sont , pas des passions aussi durables que l'ambi, tion & la cupidité.

Que cela est encor beau! Mais est-il vrai? L'Auteur est été plus conséquent, s'il est conclu de l'article précédent, qu'il ne se pourroit pas qu'il y est jamais de démêlés, pas même de personels. Car ensin, dans une Société, où l'on ne fait jamais à autrui ce qu'on ne voudroit pas qu'on nous sit, & où l'on fait à autrui dans l'ocasion tout le bien qu'on voudroit qu'on nous sit, quel sujet y auroit-il à aucun démêlé, quel qu'il sut? Reconoissant donc ici, qu'il peut subsister quelque démêlé dans cette Société, il doit par-là même reconoitre la fausseté de la proposition précédente.

Il est trés certain que dans une Société, où l'on trouveroit le MOIEN de mettre en comun les besoins, les peines & les plaisirs, en sorte que ceux de l'un sussent de chacun des autres, il ne pourroit pas même y avoir de démêlés per-

fonels. Nous invitons le profond Observateurs à nous découvrir ce MOIEN & nous reconoitrons la soliditéde son Argument, mais nous nous garderons bien d'entrer dans cette Comunauté, qui introduiroit toute la bizarerie possible.

Nous avoüerons encor que dans une Société où tout seroit comun, il ne pourroit y avoir que des démêlés persone's. Mais depuis quand les démèlés personels sont-ils les moins considerables & les plus aisés à terminer? D'ailleurs si la comunauté, en bannisfant les démèlés de propriété, augmente considerablement le nombre des personels, contribuera-t-elle beaucoup au bonheur de la Société? Or je soutiens qu'elle augmentera considerablement le nombre de ces derniers. Dans l'état présent des choses, la paresse, la maladresse, la gourmandise, l'yvrognerie &c. ne donent pas lieu par elles mêmes à de fréquens démèlés. On abandone celui qui s'y livre a fon mauvais fort, où l'on ne s'empresse à le corriger, que pour l'amour de lui. Mais dans le fiftème de la comunauté des biens. ces vices seront autant d'atentats contre la Seciété entière & chacun de ses individus. Qu'y gagnera cette Société?

A-t-on réfléchi, quand on a avancé, que les crimes capitaux se reduiroient à l'emportement & à la malice? Quoi! les semmes se-

DECEMBRE 1760.

ront-elles comunes? Quel désordre! Si elles ne le sont pas, qu'est-ce qui en bannira l'adultère? Les filles seront-elles à l'abri de toutes les entreprises de la jeunesse & n'y a-t-il que la soif de l'argent, qui les fasse succeptes lieu qu'à cause de la propriété des biens? En tout cas qu'est-ce qui empêcheroit que la légéreté, l'inconstance & l'estimi de l'unisormité, sources de tant de désordres dans nôtre sistème, n'en produisissent de trés grands dans celui de la comunauté des biens?

Autre assertion bien hazardée: L'emportement & la malice ne peuvent être que momen-tanés & sans suite. Coment se peut-il que l'emportement ne puisse pas avoir des suites funestes & que la malice ne puisse être que mo. mentanée & saus suite? Il y a ici quelque profondeur qui passe ma pénétration. L'emportement & la malice seront peut être d'une toute autre nature, qu'ils ne sont a présent. Peutêtre que les actions, qui ont de grandes sui-tes, n'en auroient point alors. Peut-être que passer une épée au travers du corps d'une persone, ou l'assomer, ne lui seront aucun mal. Tout étoit, je pense, comun entre ADAM & sa famille; cependant CAIN n'en étoit pas moins dévoré par l'envie & par la jalousie, & son emportement contre ABEL n'en sut pas des suites moins sunestes. Dans l'in-

térieur des familles, où tout est comun, n'y

règne-t-il point de désordres?

Je ne m'arrêterai point pour le coup, sur l'infinuation non moins hazardée, par laquelle il finit cet article, come si dans son sistème, il ne pouvoit y avoir ni ambition, ni cupidité. Nous y reviendrons dans la suite. Tant que cette Société, ajoute-t-il, se main-, tiendra dans son établissement primitif, les "Loix naturelles sufiront pour la diriger ". Et pourquoi ne s'y maintiendroit-elle pas? Si aucun vice ne peut l'infecter, que des vices momentanés & sans suite, si aucune ambition ni aucune cupidité ne peuvent s'y introduire, si les Loix naturelles sont suffantes pour la diriger & si chacun de ses individus se soumettent naturellement, sans peine & come de droit à ses préceptes, qu'est-ce qui pourroit l'en faire sortir? Le malheur de l'Observateur est de ne pas être toûjours conséquent; ou plûtôt d'entrevoir la vérité, nonobstant l'atachement à son nouveau sistème, & de nager entre deux eaux, fans pouvoir prendre de parti. La vérité est, que ni la comunauté, ni la propriété des biens ne rend les Loix naturelles sufisantes, ou insufisantes. Il en faut chercher la cause dans le cœur de l'home, qui demeurant le même, quelque sistème que l'on fuive, y produira, à quelques changemens près, les mêmes éfets. Dans la comunauté des biens

come dans la propriété, la Loi feroit entendre sa voix; elle presseroit, elle solliciteroit, & il dépendroit de l'home de lui résister ou de s'y soumettre. A moins donc que l'on ne nous fasse voir, que le cœur de l'home seroit entiérement changé, l'on aura de la peine à nous persuader, que les Loix naturelles seroient sussantes come on nous en assure.

"Mais, continue-t-on, si cette Société, n laisse une fois introduire chez elle l'usage du , tien & du mien , alors l'égalité sera rompile, 3, anéantie sans retour 3. Une égalité parfaite, j'en conviens. Mais cette égalité est impossible; elle ne peut pas même avoir lieu dans le sistème de la comunauté des biens, nous en verrons la preuve dans la fuite; elle n'entre point dans les vues de la Providence rélativement à l'home sur cette terre, preuve en soit la diférence des dons & des talens qu'elle répand sur les homes; diférence, qui nonseulement aporte par elle même une grande inégalité entr'eux, mais qui ne peut encor qu'entrainer plus ou moins de confideration de la part des autres, fuivant que ses dons & ses talens peuvent avoir plus ou moins d'influence sur le bonheur comun.

"Cette égalité une fois rompüe & anéan-"tie fans retour, ajoute-t-on, des Loix "aussi simples ne pourront plus s'éxécuter "dans leur véritable étendue, ni contribuer

"à servir de règle & à soutenir la Société. " C'est-là une assertion aussi hardie, que l'on en puisse avancer. Si l'on s'étoit contenté de dire, qu'elles ne pourroient plus s'éxécuter dans toute leur étendue, on le lui passeroit; mais afirmer politivement, qu'elles ne pourroient pas seulement contribuer à servir de règle & à soutenir la Société, c'est ce qui se trouve démenti par l'expérience. N'y a-t-il donc pas un seul home sur la terre, pas seulement nôtre Observateur, qui, dans le sistème présent, prenne ces Loix pour règle de sa conduite? Ces Loix étant maintenant soulées aux pieds, qu'est-ce qui soutient donc actuellement les Sociétés? Mais écoutons les preuves qu'il nous done de cet étrange paradoxe.

"Pour être certain, dit-il, de cette vé-"rité, il ne faut que faire atention que le "Droit de propriété est susceptible d'une si "grande multitude d'intérêts compliqués, "qu'il est impossible que les Loix naturelles "n'en soufrent à chaque instant de cruelles "ateintes; source suneste & toujours re-"naissante de désordres, d'injussices, de hai-"nes & d'envie ". Que de choses à reprendre dans ce peu de paroles!

D'abord il ne s'agit pas ici de prouver, qu'il est impossible que les Loix naturelles ne sou-frent, par la faute des homes, à chaque instant

de cruelles ateintes, mais qu'il est impositée qu'elles puissent contribuer à servir de règie & à soutenir la Société. Dans aucun des deux siftèmes les Loix naturelles ne nécessisfant point, il sera come impossible qu'elles ne soufrent à chaque instant de cruelles ateintes, mais elles pourront & devront toûjours servir de règle & contribuer au foutien des Sociétés.

De plus, qu'une Société foit fondée sur la propriété, ou la comunauté des biens, il y aura toûjours une grande multitude d'intèrêts compliqués & qui seront comuns aux deux sistèmes. Je vais le faire sentir. Il seroit également absurde de dire que des homes entrant en Société, chacun d'eux ne se proposa pas fon plus grand bien propre, & qu'il ne s'engagea pas à travailler de tout son pouvoir au bien comun. Dans toute Société il y a donc nécessairement deux sortes d'intèrêts trés variés & trés compliqués; ceux qui sont comuns à tous, qui sont les intérêts généraux, ou comuns de la Société, & ceux qui sont propres à chacun des individus, auxquels ils n'ont pû ni dû renoncer. Dans le sistème de la comunauté des biens, l'individu se charge de travailler immédiatement au bien de la Société, & la Société se charge de pourvoir immédiatement au bien propre de chaque individu. Dans celui de la propriété des biens, l'individu se réserve directement de pourvoir

à ses propres besoins & la Société de veiller à ce que chaque particulier concoure au bien comun, suivant ce qui a été convenu entr'eux.

Or je demande à présent, dans quel de ces deux sistèmes se trouvera-t-il une plus grande multitude d'intérêts compliqués? Dans l'un & dans l'autre, il doit y avoir & il ne peut y avoir que des intérêts comuns & des intérêts propres. Dans l'un & dans l'autre, les intérêts comuns sont les mêmes, c'est tout ce qui peut contribuer à la conservation & au bien être de la Société; les intérêts propres le sont aussi, c'est tout ce qui tend à la conservation & au bien être de l'individu.

Je demande encor, quel est le plus naturel & le plus conforme au bon ordre, ou de laisser à la Société le soin du bien comun, & à chaque individu le soin de ce qui le regarde; ou de charger la Société du soin de ce qui regarde le propre bien de l'individu & de charger celui-ci de ce qui concerne l'avantage direct & immédiat de la Société? Le pur bonsens dicte, qu'il saut laisser à chacun le soin de ce qui le concerne de plus près.

Enfin l'on nous opose, que dans nôtre sistème, cette multitude d'intérêts compliqués deviendra une source funeste & tou-jours renaissante de désordres, d'injustices, de baines & d'envies. J'en conviens; mais pour-

quoi dissimuler qu'il en sera de même dans l'autre. Dans ce dernier, chacun cherchera à diminuer sa peine & à augmenter ses avantages; chacun trouvera que son voisin contribue moins au bien comun & en retire plus que lui; chacun se croira plus méritant & moins savorisé. Que gagnera-t-on à cela? Désordre pour desordre, l'un vaut bien l'autre. Par tout où il y a de l'inconstance, & de l'emi, de l'emportement & de la malice, il ne peut qu'y en avoir. L'expérience nous fait toucher au doigt ceux de l'état présent & il nous est impossible de prévoir tous ceux de l'autre.

"Le droit de propriété, continue l'Auteur, "éxige absolument entre les homes, des "Loix positives, qui, bien loin de les rame-"ner à la Loi naturelle, les autorisent au "contraire à l'enfraindre, puisqu'en suivant "même éxactement ces loix, ils peuvent im-"punément & sans choquer la Société en gé-"néral, faire à autrui ce que chacun d'eux en "particulier ne voudroit pas qu'on lui sit. " Que veut on nous dire par là? Seroit ce que toute Loi positive, bien loin de ramener les homes à la Loi naturelle, les autorise au contraire à l'enfraindre? Ou seroit ce que le Droit de propriété éxige absolument des Loix positives, qui, bien loin de ramener les homes à la Loi naturelle, les autoriseut au

contraire à l'enfraindre. Quel de ces deux sens que l'on done à ces paroles, & je n'en découvre pas de troisiéme, ils sont égalèment vicieux.

Si c'est le prémier, il faut en conclure que toute Société est contraire à la Loi naturelle: Car toute Société éxige nécessairement des Loix positives, puisque toute Société supose nécessairement des conditions & des règles rélatives à la nature & au but de l'affociation. L'home, en tant qu'home, nait bien fociable, mais il ne nait pas en Société; il n'y entre que par un acte libre, qui, n'étant point fixé par la nature, éxige nécessairement des Loix politives. , L'home, a dit l'Auteur, errant . & seul jouit d'une indépendance absolue; mais si plusieurs homes forment une So-" ciété locale, avec les moiens de la perpé-, tuer, cette independance sera subordonée " à l'arrangement quelconque, qu'ils auront , pris ensemble. " Cela se confirme par les Loix positives que l'Auteur du code de la nature prescrit, pour une Société fondée sur la comunauté des biens.

Ne négligeons pas de nous prévaloir de ce que nons venons de dire. Par tout où il y a des Loix positives, il doit y avoir des Magistrats, ou des préposés sur leur éxécution, qui aient une autorité sussante pour y contraindre les réfractaires. Là où il y a une

autorité réprimante, il doit y avoir une dépendance, de la part des ressortissans, & une prééminence, ou une distinction honorable en faveur des préposés. Il devra donc nécessairement y avoir des distinctions, des honeurs & des dignités dans une Société fondée fur la comunauté des biens.

Que deviendra après cela cette égalité tant vantée, qui aura lieu dans le sistème de la Comunauté, & cette objection tant de fois rébatue contre celui de la propriété des biens & que l'on tire de l'inégalité qu'elle introduit ? Cette Objection auroit eu plus de justesse, si l'on se fut contenté d'insister sur la nature & le degré de cette inégalité.

Quelle éxactitude y a-t-il encor dans ce que l'on afirme si gratuitement, que l'ambition & la cupidité ne peuvent point avoir lieu dans la comunauté des biens? La fubordination sera, si l'on veut, moins grandes mais n'y a-t-il que les distinctions les plus marquées, qui excitent la cupidité? L'ambition n'a-t-elle lieu que dans les Monarchies, dans les païs ou le Maitre est Despote & ses Ministres de petits Tirans? CESAR, parmi des sauvages, qui n'auroient vécus que de la pêche & de la chasse, se seroit il contenté d'être égal à tout autre? Un ambitieux wise-t-il d'abord aux plus hautes dignités? Est ce comparer & comparer d'une manière

à découvrir la vérité, que de doner la préférence à un état sur un autre, en ne faisant atention qu'aux avantages vrais ou faux de l'un, & aux désavantages vrais ou faux de l'autre?

Que si cette proposition se prend dans le second sens, elle sera trop importante pour l'admettre, que sur les preuves les plus claires & les plus fortes. Il ne sustra pas de montrer, que les Loix positives qui sub-sistent actuellement, bien loin de ramener les homes à la Loi naturelle, les autorisent à l'enfraindre. Ce n'est pas de quoi il s'agit & il y a longtems que Mr. BARBEIRAC a prouvé, que les Loix civiles autorisoient fréquemment des injustices, sans que persone se soit avisé d'en conclure, avec l'Auteur des Observations, que le droit de propriété n'en admet & n'en peut admettre que de semblables.

Il y a plus, puis qu'il prouve trés mal que les Loix positives, actuellement éxistantes, autorisent les homes à enfraindre la Loi naturelle. Car quelle preuve nous en donne-t-il? C'est qu'en, suivant même éxactement ces, Loix, ils peuvent impunément, & sans, choquer la Société en général, faire à autri, ce que chacun d'eux en particulier ne voudroit, pas qu'on lui sit. " Or est ce là autoriser les homes à enfraindre la Loi naturelle; les Loix

positives admettent un home, acusé d'un comerce impur, à se purger par serment; il fait un faux serment, il est liberé & éxemté de la peine: Poura-t-on dire que ces Loix l'autorisent à faire ce faux serment, & à nuire par là à fon prochain? Ces mêmes Loix ordonent qu'un Créancier prouve la légitimité d'une dette, si moins il est débouté de ses prétensions: Autorisent elles pour cela un débiteur à nier une dette légitime & à profiter de l'impuissance ou se trouve son créancier? Si dans l'un & l'autre cas, celui qui viole la Loi naturelle ne choque point la Société en général, c'est parce que l'on ignore, ou que l'on ne peut pas s'affurer de quel côté est l'infraction. Cet inconvénient ne vient donc point de la nature des Loix positives, mais de l'érat ou se trouvent les homes sur cette terre; & par conséquent la source étant comune à tous les sistèmes, il aura lieu dans celui de la comunauté, come dans celui de la propriété des biens. Ce seroit donc perdre nôtre tems, que d'entrer dans l'éxamen des divers éxemples que cet Auteur raporte, pour prouver un fait, qu'on ne lui conteste point, & qui ne fait rien à la question.

Âu défaut d'argumens, folides, tirés de la raison, il a recours à l'autorité de J. C., qui, dit il, s'est proposé de ramener les homes à la comunauté des biens; à l'esprit de l'Evan-

.590 JOURNAL HELVETIQUE

gile & de la Morale, qui inculque par tout des maximes incompatibles avec la propriété des biens, à l'éxemple de l'Eglise primitive, qui vivoit dans une parfaite comunauté de biens. Quel vaste champ à la dispute, si on vouloit y entrer? Mais je pense qu'on peut la réduire à de plus petits termes.

Puisqu'il en apelle à l'autorité de J. C. & de ses Apôtres, il est sans doute persuadé, qu'ils n'ont pû se contredire. Si donc je prouve aussi clairement que possible, que J. C. ses Apôtres, l'Evangile & l'Eglise primitive ont constamment suposé, qu'il y auroit & devoit toûjours y avoir, dans l'Église Chrétienne, des distinctions fondées sur la propriété des biens, il ne se pourra pas qu'ils aient condanné cette propriété & établi la comunauté des biens dans le sens de l'Auteur. Or qu'on lise l'Evangile; que l'on parcoure les fastes de l'Eglise primitive, par-tout l'on trouvera les distinctions de Princes & de sujets, de riches & de pauvres, autorifées & suposées come devant avoir lieu jusques à la fin des siécles, tandis que l'on ne trouvera pas un seul endroit, qui enseigne directement & en autant de termes, que la propriété des biens soit un obstacle au falut & qu'il faille y renoncer, pour avoir part à ce falut. Que veut dire nôtre Seigneur dans les paroles suivantes? Vous aures touiours

jours des pauvres avec vous ; Un riche entrera dificilement dans le Rosaume des Cieux; Rendés à César ce qui est à César; J'ai eu faim 🗟 vous m'avés doné à manger; J'ai été nud & vous m'aves vêtu; caren ce que vous l'aves fait à un de ces plus petits, qui croïent en moi, vous me l'avés fait à moi même. Que signifient ces paroles de ST. PAUL? Que toute persone soir sujette aux Puissances supérieures; il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu; les Puissances qui sont en état sont ordonées de Dieu; celui qui résifte aux Princes résiste à l'ordonance de Dieu. À quoi aboutissent tant de préceptes donés aux riches est aux pauvres, aux grands & aux petits, aux Maitres & aux Serviteurs? Pour qui faisoit-on des Collectes? Qui étoient ceux, qui châque prémier jour de la semaine, devoient mettre à part leurs au mones? Si les prémiers Chrétiens n'avoient rien en propre, coment avoient ils des procés entr'eux, & coment avant l'Eucharistie, l'un avoit il faim, tandis que l'autre faisoit bone chére? &c. &c. &c.

Il est dont clair come le jour, que l'Evangile, bien loin de condanner la propriété des biens, come illégitime & contraire à la Loi naturelle, la supose en une infinité d'endroits, come trés conforme aux vues de la Providence. Est ce après cela raisoner juste que de nous oposer (quelques éxemples a Dd

ticuliers quelques instructions donées, dans des circonstances singulières, quelques préceptes exprimés en termes figurés? Mais ce que l'on trouve ici de plus répréhensible, c'est ce ton insultant avec lequel on ose se demander; Dans ce que l'on apelle le Christianis-me, y a-t-il de véritables Chrétiens? Quel fujet de récrimination ne nous fourniroient pas des persones, qui se disent convaincues que la propriété des biens est incompatible avec la Réligion naturelle, & qui cepandant n'y renoncent point? J'aime à me persuader que cela lui est échapé.

L'on auroit d'autant plus tort d'insulter de cette manière au Christianisme, que quand les raisonemens, que l'on avance, seroient encor plus folides qu'ils ne le font, ce seroit une grande imprudence de renverser l'établifsement présent sur de tels fondemens. La raison en est claire. Dans des sujets de pratique, extrèmement compliqués, l'on ne doit jamais se contenter de simples raisone-mens abstraits, quelque éxacts qu'ils paroissent, ni adhérer aux consequences que l'on en tire, qu'après les avoir légitimées par des expériences convenables. Cette règle est trop conue, pour que l'on puisse suposer qu'elle foit ignorée de persones, qui s'établissent Résormateurs du genre humain. On l'observe soigneusement dans dans l'usage

DECEMBRE 1760.

393

comun de la vie, dans l'Agriculture, la Médicine, la Méchanique, la Phisique, dans toutes les parties des Mathématiques mixtes &c. Y auroit-il donc de la prudence à la négliger, dans l'ocasion la plus impertante de la vie, & à renverser toutes les Sociétés actuellement éxistantes, sans avoir seulement une expérience, qui constate de la simple possibilité de ce que l'on voudroit y substitüer?

- Il est vrai que l'Auteur du code de la nature en apelle à l'expérience de quelques fauvages, habitans de quelqu'Isle déserte, qui vivent de la chasse & de la pêche, dans une grande innocence & une parfaite tranquilité. Mais 1°. Est il suffisamment constaté qu'ils vivent dans une entiére & absolue comunauté de biens? 2°. Est il également fûr qu'ils observent les préceptes de la Loi naturelle dans toute leur étendue? 3°. Leur parfaite soumussion à la Loi naturelle est elle l'éset immédiat de ce qu'ils ne possèdent rien en propre? 43. Le caractère personel de ces sauvages, la douceur de leur tempérament, leur vie dure & frugale, l'abondance où ils se trouvent de tout ce qu'ils estiment bon & utile, ou quelqu'autte circonstance, qui leur est particulière, ne rendent ils point cette comunauté possible parmi eux, quoiqu'inipossible ailleurs? 5°. Enfin quelle consequenc

D d 2

tirer de ce qui se passe parmi un petit nombre de sauvages, isolés de tout le reste du genre humain, qui ne conoissent de biens, que ceux que la chasse & la pèche procurent en ahondance & dont les mœurs sont brutes, à la multitude innombrable d'homes, répandus sur toute la terre, qui ne pourroient plus se réduire à un genre de vie, si oposée à leurs mœurs présentes? Cette expérience est donc nulle par raport à nous, & jusques à ce qu'il y en ait d'autres bien constatées, ce seroit le comble de l'imprudence de mettre seulement en question, si l'on ne devroit pas doner à la comunauté des biens la préserence sur la propriété.

Je laisse à présent décider à tout juge impartial, de quel côté il y a le plus de témérité, ou de celui de l'Observateur, qui assure dans plus d'un endroit qu'il a démontré que la propriété des biens est incompatible avec la Loi naturelle, & que la comunauté en est le rétablissement, ou du mien, qui ose dire que J'AI DEMONTRE' QUE L'AUTEUR DES OBSERVATIONS N'A PAS SEULEMENT ETE' A MEME DE DÉMONTRER, QUE LA COMUNAUTE' DES BIENS FUT POSSIBLE ENTRE LES HOMES FAITS COME ILS LE SONT.

LAUSÀNNE.

莱姆米州莱州莱州米州莱州莱州米州米州米州

LETTRE

A * Mr. M. D. M.

A l'ocasion des Observations sur la Loi Naturelle.

V os Observations générales sur la Loi naturelle m'ont rapelé des réfléxions que j'avois déja faites sur le même sujet & m'en ont fait faire de nouvelles. Le bon cœur qu'indique vôtre piéce me persuade que vous ne verrés point avec peine la liberté que je prens de vous en comuniquer quelques unes. Je tacherai de n'en pas abuser. Comunément on ne fait pas grace à une litérature défectueuse, pour le prix de ce qu'elle aporte (*): Quoique je pense mieux sur vôtre compte, je me restraindrai à de simples indices. Peut-ètre verriez vous avec plaisir, l'enchainure de principes & de conséquences, qui fondent ma façon de penser sur cette matière: Ils méritent quelque atention, quoi qu'ils ne m'aïent pas conduit à un degré d'évidence entiérement

^(*) La mode de censurer des mots a quelque chose de trop pédant pour se soutenir longtems; aussi comence-t-elle à vieillir.

fatisfaisant. Si vous en étiés curieux, je vous prierois, dans votre Feuille d'avis, de me procurer une adresse où je pusse vous faire parvenir quelques Cahiers. Outre la raison que je viens d'aporter, la matiére seroit trop ample pour trouver place dans ce Journal.

On a toûjours quelque prédilection pour ses propres jugemens. Suivant le mien, vous avés été à bout-touchant de la vérité, mais sans y doner à plein. Les dificultés qui vous restent, aussi bien qu'à moi, ne pourroientelles pas venir des causes suivantes? 1°. Que nous n'avons pas des idées bien claires de la nature de la chute de l'home, & du Salut: 2°. Que nous ne distinguons pas assés, ce que l'home est avant sa chute, de ce qu'il est après: (*) On confond fouvent ces deux états dans les raisonemens qu'on fait, touchant la Loi, en apliquant indiféremment aux deux, ce qui ne convient qu'à un ; ou en déduisant de l'un ce qui ne peut se déduire que de l'autre: 3°. Qu'on distingue mal à propos la Loi naturelle de la Loi révélée, dans le sens litéral, qui ne font que l'expression, ou la promulgation l'une de l'autre: 4°. Qu'on

^(*) On trouve dans l'amour des Péres & des Mères pour leurs Enfans, une image, si ce n'est un reste, de ce que l'home à été & n'est plus. Si cet amour pouvoit s'étendre hors de l'enceinte des siens, il redeviendroit à peu près ce qu'il a été.

confond ce qui est de la Loi proprement, ou de l'Evangile en particulier, en apropriant à l'un, ce qui apartient à l'autre: 5°. Qu'on a de fausses idées de la nature des vertus & des vices, & qu'on en done de fausses désinitions (*): 6°. Qu'on s'égare dans le passé ou l'avenir, en y cherchant ce qui est présent: 7°. Qu'on prend des aparences pour des réalités, & les moïens pour la fin.

^(*) Quelle brieveté dans la Morale, si on définich soit l'Avarice, la propriété particulière; & l'Orgueil, un sentiment de distinction & de prééminence!

^(**) Je ne parle pas de l'amour de Dieu, parce qu'il est moïen, & compris dans celui du Prochain. Celui qui aime son Prochain, dit S. Jaques, a acompli la Loi. C'est donc dans le Prochain qu'il faut aimer Dieu.

relle établit une proximité générale. L'home a en quelque sorte changé de nature, depuis sa création: Ce qui étoit naturel en lui, dans un tems, ne l'est pas dans l'autre & la Loi naturelle doit résulter de la nature de l'home.

L'amour est un éfet de l'estime, & s'il est naturel d'estimer & d'aimer châque chose proportionellement à sa valeur stous les homes étant égaux dans le prémier état de nature, le comandement d'aimer autrui come soi même ne sauroit être plus juste. Ils sont tous prochain les uns dos autres par cette égalité, & tout est à tous. Mais si Dieu a fait l'home droit, il est vrai aussi que les homes se sont égarés dans de grands détours; c'est à dire, qu'ils ne sont plus tels que Dieu les a faits; leur entendement a été obscurci de ténèbres, chez les uns plus, chez les autres moins; & leur volonté a suivi le dérèglement de leur esprit: Par là il y a diférence de prix; l'égalité primitive a été anéantie; il ne faut donc plus confiderer la nature de l'home, telle qu'elle à du être, mais telle qu'elle est; & c'est de là, ce me semble, que doit résulter l'assemblage des devoirs qui font la Loi naturelle, & le degré d'estime & d'amour que l'on doit à chacun.

Il est donc problématique, pour le moins, si le comandement d'aimer son Prochain come soi même, est de la Loi naturelle. Si cet amour,

quant à l'égalité, n'en est pas, il n'est pas imposé généralement à tous, & envers tous; 'mais à ceux seulement, & envers ceux qui sont sous la Loi particulière à l'aquelle ce comandement apartient.

La Loi tire sa nécessité de la dépravation du cœur humain; c'est là sa cause. S. PAUL dit expressément qu'elle est venüe à cause de la transgression. Chercher donc la Loi dans le prémier état de nature, c'est à dire avant la transgression, c'est chercher l'éset avant sa cause.

Dans l'état d'égalité générale, le mot de Prochain doit être barbare, parce qu'il ne peut y avoir de proximité sans éloignement. Il doit sa naissance à l'oposition dans laquelle les homes se sont mis, les uns à l'égard des autres; par des intèrêts séparés & particuliers. Ainsi, les Prochains sont ceux qui sont moins éloignés de quelqu'un; moins en oposition avec lui; ou plutôt, ceux qui renonçant à l'éloignement, par des liens naturels particuliers dans la Loi, ou par des nœuds facrés, dans la foi, se sont aprochés les uns des autres. Ce n'est pas qu'il ne faille aimer généralement tous les homes, puisque la Loi & l'Evangile s'unissent à recomander de faire du bien à tous, même à ses énemis; mais le degré d'égalité, ou ce qui en aproche, est dans la Loi, réservé au Prochain

plus, ou moins, à proportion du degré de . proximité. S'il faloit aimer tous les homes, indistinctement, come soi même, que pourroit on faire de plus pour les Domestiques de la Foi?

Pour expliquer la relation de Prochain, dans une Parabole, JESUS-CHRIST fait faire choix d'un seul entre trois, savoir, du Samaritain bienfaisant, à l'éxclusion du Sacrificateur & du Lévite: Or ces deux derniers auroient été prochains du Juif, come le Samaritain; ou plutôt, il n'y auroit point eu de choix à faire, si le mot de prochain avoit du se prendre universellement. Les Juiss l'entendoient dans le sens naturel, suivant la Loi, généralement de tous ceux de leur Nation; parcequ'ils étoient tous issus d'Abraham par ISRAEL; & si nôtre Seigneur l'étend dans le sens spirituel à toutes les Nations, ce c'est que pour le restraindre, entre toutes, dans la Société de ceux qui, préférant les raports de conformité de l'esprit & du cœur, se font vœu d'une amitié réciproque.

Cette aproximation, résultante de l'amour d'égalité, n'apartient donc point à la Loi, parce, come dit l'Apôtre, que la Loi viens de la transgression, que l'amour d'égalité bannit. Elle convient parsaitement à l'Evangile, qui, aïant pour but d'afranchir l'home du joug onereux de la Loi, ne pouvoit y tendre plus

DECEMBRE 1760.

40I

moralement, & plus directement, qu'en la rendant superflue par son acomplissement: Car la Charité; ou l'amour d'égalité, vertu sondamentale du Christianisme, est l'acomplissement de la Loi.

A juger philosophiquement des choses, on voit que le Christianisme n'a rien de moins sensé, que la Religion naturelle; pour ne pas dire, qu'à cet égard, come à tout autre, il l'emporte de beaucoup: Ce n'est pas pour vous, Monsieur, que je fais cette réstéxion. Soiés persuadé des sentimens de considération distinguée, avec lesquels j'ai l'honeur d'ètre, &c.





REPONSE

A l'Auteur, qui a anoncé ingénieusement le Poëme de la Mort d'Abel, & qui a écrit sur ce sujet une Lettre inserée dans le journal Helvétique de Nov. 1760. p. 282.

Monsieur,

LORSQUE je ne serois pas de vôtre sentiment, je desirerois d'en être, par la manière polie, dont vous réfutés le mien. Si tous les Critiques vous ressembloient, il y auroit du plaisir à cèder la victoire a des adversaires, qui fauroient gagner le cœur, en éclairant l'esprit. Malheureusement on ne se contente pas d'avoir raison, on veut encore la gloire de fouler impérieusement à ses pieds son adversaire, & si l'on comence la dispute avec modération, on la finit presque toûjours par des injures. Il n'en sera certainement pas dememe entre vous & moi, & si je vous propose mes idées, c'est plutôt pour vous doncr lieu de m'instruire, que pour réfuter les vôtres.

Il s'agit du prélude du Poëme d'Abel:

Vous le trouvés trop long, trop orné, & affés mal placé; cela peut-être, sans que ce Poeme, que vous admirés d'ailleurs, perde beaucoup de son prix. Le frontispice d'un batiment, peut être trop beau, trop grand & mal situé, sans que l'édifice en soit moins solide, moins comode & moins agréable. On a reproché à RACINE d'avoir, dans sa tragédie de Phèdre, décrit la mort tragique d'Hypolite, avec trop de sleurs & d'emphase; cependant cette Tragédie n'en est pas moins belle, ni moins estimée.

Il n'est pas surprenant qu'un jeune Poëte, tel qu'est l'Auteur du Poeme d'Abel, se laisse entrainer un peu loin par son imagination & son entousiasme. Quand la verve nous saisit, on ne s'arrète pas aisément. La raison ni le goût ne blament pas une espèce d'yvresse poëtique, qui tourne au profit du Poeme meme, en y répandant plus de chaleur & de feu. Il est affés naturel qu'un Poete convaincu de l'importance de son art, & qui en conoit mieux que persone tous les charmes, tache d'en persuader les autres. L'ouvrage doit paroitre d'autant plus beau, que l'art, qui le produit, est plus estimé. Le Poete qui se flate de parler le langage des Dieux, ne doit pas s'affujettir aux règles sévéres des homes.

Mais dites vous, Monsieur, le début de

ce Poëme n'est pas proportioné au Poème même, asses simple, quoi que plein de sentimens & de pathétique; cela estvrai. Il faut cependant convenir qu'il s'y trouve des pensées nobles, exprimées d'une manière sublime: Tels sont les Discours que le Poete met dans la bouche des Anges, lorsqu'il les fait descendre du Ciel, pour parler à ADAM, à CAIN, & à ABEL. Il s'élève alors avec noblesse, & prend le vrai ton, & les couleurs du sujet. Que de grandeur & d'énergie dans la Priére d'ABEL. J'ai été tenté de la mettre en Vers, mais j'ai crains que la contrainte de la rime & de la mesure ne lui fit perdre trop de beautés. Peut-on peindre avec plus de force les regrets & les remords de Cain? Je serois bien faché que nous n'eussions pas ce morceau, que les Journalistes de Trévoux trouvent superflu. Mais que de douceur, d'élégance & de mérite, lors que l'Auteur peint les beautés de la nature? En vérité, Monsieur, ce Poëme mérite bien vos éloges, & ceux de M. de MIRABEAU qui lui font honeur.

J'ai trouvé, come vous, Monsieur, les expressions de la Lettre de M. de MIRABEAU que vous cités, louches & obscures. Ce n'est pas du côté du stile que je prendrois cet Auteur célèbre pour modèle. J'aimerois mieux lui ressembler par les sentimens & la manière de penser. Je crois come vous, que dans cet

DECEMBRE 1760. 405 endroit, il a voulu parler des François; mais quand il feroit vrai que leurs mœurs font étrangéres à la nature, ils favent peindre avec force & avec grace.



A l'ocasion du Jubilé de l'Université de BALE.

Messieurs,

Vous nous avés doné dans vôtre Journal du Mois d'Août, p. 424. le beau Discours prononcé par Mr. Iselin Sécretaire d'Etat de la République de Bâle, en remettant au Recteur de l'Université, le présent du Magistrat (*), à l'ocasion du Jubilé qu'elle célébroit. Le plaisir que cette piéce a fait à plusieurs de vos Lecteurs me persuade qu'ils n'en auront pas moins de voir ici un petit Extrait des Actes de ce Jubilé. Ce sont de ces morceaux nationaux, qui doivent naturellement, & par présérence à divers autres, entrer dans le Journal Helvésique, dont l'objet principal

^(*) Ce présent consistoit dans une Coupe, magnisiquement travaillée, dans laquelle se trouvoient deux Médailles que la République avoit fait graver pour cette solennité, & de fort beaux vers, que M. ISELIN adrèsse à l'Université au sujer de ces Médailles.

est sans doute de faire conoitre la Litérature de la Suisse & les grands Homes qu'elle

a produits.

Les Suisses n'étoient conus autrefois, que par leur valeur dans la guerre, par la simplicité de leurs mœurs, par leur bonne foi & leur ignorance. Aujourd'hui ils cultivent les sciences avec le plus grand succès. Cette Nation libre & heureuse nous a fourni dans le siécle précédent, & sur tout dans celui-ci, des homes illustres dans tous les genres. Récemment on a traduit d'Allemand en François, des Poësies, que la France a adminées. Le séjour de la paix, de la liberté & du bonheur pourroit il ne pas être celui des lumiéres? Les Sciences ont par elle mêmes tant d'atraits, qu'on les voit toûjours fleurir chez les Peuples, qui ont le loisir de les cultiver, & dont l'activité n'est pas distraite par les guerres, les besoins & le malheur.

C'est à la fondation de l'Université de Bâle par le Pape Pie II, qu'il faut atribuer les prémiers progrès des Sciences en Suisse. On a ensuite établi aussi des Académies à Zurich, à Berne, & à Lausanne, mais l'Université de Bâle est la prémière, qui en instruisant la Jeunesse Helvétique a comencé peu à peu à répandre des lumières chez cette Nation; & c'est aussi celle, qui s'est toûjours le plus distinguée, par la célébrité de ses Docteurs.

Le 15 Avril 1760. elle célébra fon troifiéme Jubilé. Le Discours prononcé à cette ocasion renserme des détails intèressans sur cette célèbre Université: En voici un précis fort abrègé.

L'Orateur (*) après avoir exposé l'utilité des Académies en général, & indiqué les avantages que l'Université de Bâle a en comun avec d'autres, s'atache surtout à mon-

trer ceux qui lui sont particuliers.

Le prémier de ces avantages est la paix dont elle a constamment joui depuis trois siécles, c'est à dire depuis son originé, jusqu'à

présent.

Le fecond avantage de cette célèbre Université est la protection que la République lui a toûjours acordée, & qu'elle a surtout signalée, dans le Siécle écoulé, par plusieurs biensaits, que Mr. Thournessen passe en revue. Dans ce nombre est le Jardin Botanique, fondé en 1692. & l'érection d'une Chaire en Phisique expérimentale en 1628. Depuis peu de tems on a établi des Docteurs en Eloquence & en Poësie, en Histoire Helvétique, en Géographie & en Géomètrie Pratique. La Munisicence Souveraine n'a

^(*) C'étoit Mr. Jean Rod. THOURNEISEN, Docteur & Professeur en Droit, & alors Recteur de l'Université.

cessé d'enrichir aussi la Bibliothèque de l'Université, par plusieurs achats considerables.

Tant de soins n'ont pas été infructueux. L'Université a toûjours mérité la bienveillance de son Souverain, par le grand nombre d'homes célèbres, qu'elle a produit, & par l'affiduité & le zèle de ses Docteurs. C'est là son troisième & son plus grand avantage, & l'on ne peut douter, qu'il ne lui apartienne aux plus justes titres, si l'on considére les preuves que l'Orateur nous en fournit.

Parmi les Thélogiens de Bâle se sont surtout distingués les deux Jean Rod. WETSTEIN Pére & Fils, qui ont allié à la Théologie, la plus parsaite coneissance de la Langue Grèque, & la lecture des Péres, trop négligée aujourd'hui. Jean ZWINGUER, Samuel WERENFELS, qui a combatu avec tant d'esprit les logomachies des Savans, & qui a comencé à introduire dans la Théologie la saine Philosophie; Jaques Christoste Iselin, & Jean Louis Frey, qui ont également perpetué leur mémoire par l'étendue de leurs conoissances, & par leur libéralité.

Remige, Sebastien & Boniface Fesch, Lucas & Jaques Burghart, Jaques Brandmuller, Nicolas Passavant, Jean Wetstein, Jean Tonjola, François Christ, Jean Rodolfe de Waldkirch, & Nicolas Bernoulli ont

rempli avec distinction les Chaires de Jurisprudence. On pleure encore la mort de ce dernier, qui n'étoit pas moins versé dans les autres Sciences, que dans la Jurisprudence. Sa Dissertation de Usu Artis conjectandi in Jure, publiée à Bâle en 1709. mérite plus d'éloges qu'un grand nombre d'ouvrages volumineux.

La Médecine, dans toutes ses parties, n'a pas été moins heureusement cultivée à Bâle. Théodore ZWINGUER, Jean Henri STEHELIN & Bernhard VERZACHA se sont surtout aquis

une grande réputation.

Dans la Litérature Gréque & Orientale se sont principalement illustrés les WETSTEIN & les BUXTORF. Mais c'est surtout par les Mathématiques & la Phisique, que l'Université de Bale s'est distinguée dans le Siécle passé de toutes les autres Universités; c'est elle qui possède cette famille illustre, qui s'atire depuis si longtems l'admiration de l'Europe, & qui ne cesse de l'étoner par la succession non interrompue de grands homes, qui en sortent continuellement. Outre Mrs. Bernoulli, le célèbre Stehelin a aussi contribué à Bâle aux progrès de la Phisique, & les membres de la Société Helvétique, qui y est établie, ne méritent pas moins les plus grands éloges, par leur Ee 2

excellens Mémoires sur toutes les branches de la Phisique.

Non feulement les emplois de l'Université de Bâle ont toûjours été desservis par des citoiens de cette République, mais elle en a encore pû fournir plusieurs à des Académies étrangéres.

Nicolas GURTLER, Théologien célèbre, a été Professeur à Herborn, Hanau, Brême, Deventer & Franequer, & Jean Schönauer Professeur à Lausanne. La Jurisprudence a été enseignée par Jaques Burghart à Sédan & à Herborn; par Jean Rodolf de WALD-KIRCH & par Daniel BERNOULLI à Berne, & par André WEISS à Leide. Ce dernier est actuellement Gouverneur de S. A. Sérénissime le Prince d'Orange. Mr. Jean Jaques HOUBER est Professeur en Anatomie à Cassel. Jaques Christofle ISELIN & Nicolas HARSCHER l'ont été à Marbourg, dans l'Histoire & dans l'Eloquence; l'Illustre Jean BERNOULLI à Groningue, dans les Mathématiques, & Nicolas BERNOULLI à Padoue dans la même science. Jaques HERMAN succèda à ce dernier, & quita cette Académie pour aller à Petersbourg, où il enseigna les Mathématiques avec les deux Fréres Nicolas & Daniel BER-NOULLI. Léonbart EULER est actuellement l'un des principaux , nemens de l'Académie Rojale des sciences à Berlin.

Mr. Jean Bernhard MERIAN & Mr. Jean Jáques Houber lui ont été donés pour Affociés dans cette même Académie, le prémier pour la Philosophie spéculative, & l'autre pour l'Astronomie.

Jean Jaques WETSTEIN, qui remplaça le fameux le CLEC dans la Chaire de Philosophie à Amsterdam, & Lucas SCHAUB, que S. M. Britanique GEORGE I. a élevé à l'état de Chevalier, ont aussi fait honeur à Bâle,

leur patrie.

Ce fera la tache de l'Orateur du Jubilé prochain de célébrer les mérites des membres actuels de l'Université. Mr. Thourneisen les passe sous un silence respectueux; il finit son Discours par l'énumeration des libéralités d'un grand nombre de citoiens envers l'Académie, & par des vœux pour la conservation du brillant état dans lequel elle se trouve à présent.

A l'ocasion de ce même Jubilé, Mr. de MECHEL Artiste Balois, demeurant à Puris, publia une estampe qui est une preuve charmante de son amour pour sa patrie & de ses talens supérieurs pour le gravure. Il avoit déja doné l'année passée des vues du Rhin, qui anonçoient un habile Graveur de Passages: Aujourd'hui il nous done de l'histo-

rique & s'y est surpassé.

Nous trouvons dans cette estampe l'Académie, sous les atributs de PALLAS, formant, avec la Liberté, aux pieds des autels, des vœux pour leur conservation. Le buste du Pape PIE II. Fondateur de cette Académie, paroit en haut d'une Piramide. Le Rhin est dessiné dans cette piéce d'une grande maniére; il se fait conoitre par une courone de reseaux; il tient un gouvernail à la main & s'apuie fur une urne. De jeunes enfans folatrant autour d'un globe, & s'amusant de compas & de télescopes, indiquent les découvertes que de grands homes, nés dans de cette ville, ont fait dans ce genre. Le desseinlde cette belle estampe est de Mr. HEILMAN de Muhlbause. On trouve au bas la dédicace suivante:

Academia Patria ejus demque Proceribus Viris Magnificis Graviss. Ampliss. Eruditionis laude celeberrimis.

Tabulam hanc Honoris & Observantia ergo dicabat

Simulq. ut seculum Quartum die XV. Apr. A. MDCCLX. Rite auspicatum Scientiarum optimarum splendore efulgeat devota mente optat,

Christianus à Mechel Basiliens.Chaccogr.

CONSPIRATION

D'ALPHONSE, Cardinal de Sienne, contre le Pape LEON X.

ILy a peu de conspirations qui ne soïent funcstes à leur Auteur. Soit que les mesures soïent mal prises; soit que les plus petits accidens, & les moins prévus, les fassent échoüer; soit que le courage nécessaire pour l'éxécution ne soit pas doné également à tous les conjurés; soit que Dieu sousle sur des complots qui sont presque toûjours criminels, il est certain qu'il est fort rare que de pareils projets aïent un heureux succés, & me coutent la vie à ceux qui ont l'imprudence & la témérité de les former: En voici un éxemple.

ALPHONSE, Cardinal de Sienne, étoit né à Florence d'une famille illustre & fort riche. Il avoit été élevé avec le Cardinal de MEDICIS, avant qu'il su parvenu au Cardinalat, & avoit beaucoup contribué, par son crédit, à son éxaltation. Il se flatoit que l'amitié & la reconoissance engageroient ce Pontise, à le distinguer, à lui doner sa consiance, &

les meilleurs emplois de la Cour de Rome. Il se trompa. LEON jaloux du mérite d'AL-PHONSE, & craignant qu'en lui acordant plus d'autorité qu'il n'en avoit, il n'en abufat & ne se rendit indépendant, loin d'augmenter son pouvoir, le diminua, en le chassant de Sienne, dont il étoit Archevêque. Il envelopa dans sa disgrace ses fréres, & son pére Pandolfe PETRUCCI, qui avoit aidé à l'élevation des MEDICIS, qui s'étoient rendus Souverains à Florence, dont ils n'étoient originairement que de simples Citoïens; mais leurs richesses, leurs talens, & leurs brigues, les élevérent à la fouveraine puisfance, qu'ils soutinrent dignement & avec splendeur, en protégeant les sciences & les beaux arts.

Le Cardinal de Sienne, outré du procédé injuste du Pape, & animé par la vengeance, forma le projet de l'empoisoner, & gagna à force d'argent, son Chirurgien, nommé VERCELLI, qui le traitoit d'une plaie secrette & dangereuse. Il comuniqua son dessein à son bon ami le Cardinal BANDINELLO, & tâcha d'y faire entrer les Cardinaux CORNETO & de VOLTAIRE, qui étoient mécontens du Pontise, & se plaignoient de son ambition; mais ces Cardinaux resusérent de participer à ce complot: Ils promirent cependant le secret & le gardérent.

Leur silence n'empêcha pas que cet afreux mistère ne fut découvert. Le Cardinal de Sienne, déja foupçoné, aïant lâché des paroles qui marquoient sa colère & son ressentiment, fut épié de fort près. On surprit des Lettres qu'il écrivoit à son Sécretaire MINO, du lieu où il s'étoit retiré, pour se mettre à couvert de la vengeance du Pontife. LEON instruit de tout, & ne voulant laisser échaper aucun des coupables, dissimula & feignit de vouloir leur pardoner. Il fit écrire une Lettre au Cardinal de Sienne, par l'Ambassadeur d'Espagne, qui lui envoïa un sauf conduit, & l'invita fortement de revenir à Rome, lui promettant une entiére sûreté. Le Cardinal fe laissa gagner par ces belles promesses; mais à peine fut-il arrivé, que le Pape le fit faisir, & le condanna à mort. Les Cardinaux BAN-DINELLO, CORNETO, & de VOLTAIRE se jettérent en plein Consistoire, aux genoux du Pape, avouérent leur faute, & implorérent humblement sa clémence. Il acorda leur grace aux priéres & aux follicitations des Cardinaux, mais il fit étrangler le Cardinal de SIENNE, come l'Auteur du complot. VER-CELLI fut écartelé à Florence, où il s'étoit réfugié. Ainsi se termina cette conspiration. LEON ne fut ensuite ocupé qu'à ses batimens, à ses plaisirs, & à amasser de l'argent par un

trafic honteux des Indulgences; ce qui indifposa les esprits & dona lieu à LUTHER de prècher la Réformation en Allemagne.



LIVRES NOUVEAUX.

Les Militaires, les Géographes, & même les persones curieuses d'orner leurs Cabinets de belles Collections de Plans, trouveront de quoi satisfaire leur goût dans celle que le Sr. Du Bois, ci devant Ingénieur Géographe de M. le Comte de MAILLEBOIS, Maréchal Général des Logis de l'Armée du Bas Rhin, done au public, sous le titre de Camps topographiques de la Campagne de 1757 en Westphalie, &c. avec le Journal de ses opérations, & quelques autres morceaux fort curieux.

Ce sont d'abord 56 Camps en ordre Chronologique, suivis de quatre Morceaux intè-

ressans, sayoir

I. Ordre de Bataille de l'Armie de M. le Maréchal d'Estre'es, où l'on voit sa force & sa composition, les noms & les grades de tous ses Oficiers des 3. Etats Majors, & le nombre des piéces d'Artillerie.

II. Pian des Limites des Hanovriens & des François, conséquemment à la Capitulation de

Closter-Seven.

III. Plan du Siège d'Harbourg par M. le Prince Ferdinand de BRUNSWICH, tres detaillé.

417

IV. Carte générale des Cantonemens derriére le Rhin, après la retraite d'Hanoure, où l'on voit tous les noms des Régimens cantonés & la quantité de Bataillons & d'Escadrons dont

chaque endroit a été chargé.

S'il est trés utile aux Militaires de pouvoir reconoitre les diverses positions d'une Armée, & la suivre, pour ainsi dire, pas à pas, dans tout le cours d'une belle Campagne, il ne doit pas être moins agréable aux amateurs de la Géographie d'avoir devant les yeux autant de Cantons tous levés topographiquement & des plus démillés. On est encore à desirer une bone Carte de la Westphalie, & de tels plans en sont d'excellens matériaux. Parmi le nonbre de ceux ci, il s'en trouve deux entr'autres, fort curieux & éxécutés avec la plus grande éxactitude: L'un est le passage du Weser à Corvey, & l'autre le passage de l'Aller à Zell.

Le prémier contient un cours du Weser depuis Hoxter jusqu'a Bevern, avec le détail le plus circonstancié d'une demie lieue de terrein de chaque côté du Fleuve.

Le second, qui est dans le même genre, ofre de plus, la position de M. le Prince Ferdinand, vis à vis de Zell, & les diférent

araques préméditées pour forcer ce Prince à abandoner son camp, où à combatre.

On ne parlera point de la bataille d'Hafsembeck, dont il a déja sufisamment parû de plans. Quant au Journal des opérations, on se contentera de remarquer, qu'il est composé des Buletins mêmes, envoïés à la Cour par les Maréchaux de France & qu'il rend compte des positions respectives des deux Armées, depuis le comencement de cette Campagne,

jufqu'à la retraite d'Hanovre.

Les conoisseurs, qui on vû cet Ouvrage, avoüent, qu'il ne se peut rien de plus net, ni de mieux éxécuté à tous égards; la beauté de l'impression répond à celle de la gravure, qui a été confiée au célèbre. J. Vander Schley; & ce n'est pas sans raison que l'Editeur ose se flater, dit-il, que le public n'aura pas de peine à reconoitre, qu'on n'a épargné ni soins, ni depenses, pour rendre ce Recueil digne de l'atention des curieux, autant par sa forme, que par son sond, qui est des plus autentiques. L'acueil savorable qu'il semble pouvoir s'en promettre, l'engagera sans doute à doner de suite les Camps de la même Armée des Années 1758 & 1759 dont on sait qu'il est aussi en possession.

LA troisième Partie du Recueil de Mémoires, concernant l'Oeconomie Rurale, par une Société établie à Berne en Suisse, vient de paroitre: Elle contient les Articles suivans:

Suite & conclusion du Mémoire de M. le

Marquis de MIRABEAU.

Traité sur la disette de Bois.

Essai sur la végétation.

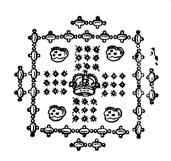
Mémoires sur les défrichemens.

Mémoire sur la nature & la culture du Hêtre.

Tables météorologiques de Berne pour

Avril, Mai & Juin 1760.

On continue à fouscrire pour la suite de cet Ouvrage, à Berne chez M. Droz, préposé à cet éset par la Société; & à Zurich, chez Mrs. Heidegguer & Comp. Mar, chands-Libraires.



t

医毒素 紫紫紫紫紫紫紫紫紫紫紫紫紫紫

EPITRE

A M. de T. où l'on éxamine si l'égalité des biens seroit utile aux particuliers, & à la Société en général.

MERCATOR, qui pense me confondre. Ta Lettre, cher Ami, m'invite de répondre. Me crois tu donc de ces Auteurs fougueux Qu'un mot aigrit, qui promet à la vengeance. Convrent d'abord, quiconque les ofense,

Du noir venin de leurs traits dangereux? Ha! de la paix je conois mieux les charmes: Partisan du repos, je fuis le bruit des Armes.

Est-il sensé d'écouter son couroux ? De fon bonheur mon cœur est trop jaloux.

Loin de blamer un leger badinage Pen sai goûter le tour & le langage: De tels Ecrits fincére admirateur On m'en verroit féliciter l'Auteur.

Mais ma Muse, il est vrai, déteste l'injustice; En admirant BOILBAU, je blame sa malice. Je veux que la Raison régne dans un Ecrit. Et que toûjours le cœur fasse honeur à l'esprit. Je veux qu'un Ecrivain, à l'équité fidèle. De l'honête home en lui nous montre le modèle. Que sublime ou badin il ait de la clarté; Et qu'il ne brille point d'un éclat emprunté.

Qu'évitant d'être dûr, grossier & satirique,
Sa plume, sans aigreur, & s'énonce & s'explique,
Je ris de ce Censeur, qui paitri de phébus
Dans des Vers tortillés défilant ses rébus,
Anonce à ses Lecteurs qu'il rime come quatre:
Un pareil Capitan ne se plait qu'à combatre;
Car son penchant ne sauroit se trahir.

Pour moi tout seul je le laisse débatre;
Et pour si peu, ne saurois le hair.
Mais, bien ou mal, ne sauroit-on écrire,
Sans devenir l'objet de la satire?
Hé! dirés vous, d'un si petit lardon
Ne peut-on point obtenir le pardon?
N'oseroit-on avec délicatesse
Tancer un Ecrivain qui manque de justesse?

Ou rire d'un Ecrit dénué de bon sens?
Cela s'apelle-t-il assassiner les gens?
En tout Païs la Critique est permise.
Somes nous pas en Païs de franchise?

Voltaire en ses écrits épargne-t-il Frenon,
Le Franc, Trubler, Bertier, malgré tout

Le Parnasse gémit de leur longue quèrelle; Le Public est blessé de leur guerre cruelle, Et de voir des Auteurs, par de sades bons mots, Se plaire, à leurs dépens, à divertir les sots.

Loin de travailler à se nuire Ne vaudroit-il pas mieux s'ocuper à s'instruire?

Faut-il de nos débats informer l'univers!
On peut-être honête home & faire mal des vers.
Mercator peut aussi faire des Comédies

Des Entretiens, ou d'autres rapsodies. Il peut faire parler, sans goût & sans raison,

Tout à fon gré, Marcius, Cornion, Et, s'il lui plait, il peut encor sans gène, Faire à Copet jouer son Diogène. Il vaudroit-mieux goûter un doux someil, . Sans que jamais persone vous éveille; Il est des gens dont je crains le réveil; Ils ont toûjours quelque puce à l'oreille.

Tel se fait voir un obscur raisoneur, Qui bassement, s'érigeant en Censeur, Nous vient en Vers frédoner ses pensées, Propos rompus, phrases rapétasses,

Et rimaillant sur un burlesque ton De ses erreurs nous fait une leçon;

Et de nos bons Auteurs rejettant la pratique Ne nous fait voir en lui qu'un goût faux & gothique (*).

Dans un Ect it sorti du creux de son Cerveau, Ce grand Législateur fait un Code nouveau, Et partageant nos biens par Arrêt autentique A l'envi de Platon sait une République;

^(*) Je suis très sachè d'être obligé de me désendre contre Mercator, qui m'a ataque plusieurs sois & sans aucun suset. Et

Et pour n'être point partial Il met le Riche à l'hopital. Mais Socrate dira, que devient la Patrie Si cette idée est établie?

L'ordre civil n'est plus, & ce partage égal Aux Petits come aux Grands seroit le plus fatal. Oue deviendroient les Arts, les talens, l'industrie? D'operer pour autrui qui feroit la folie! Oui, ce bien aparent seroit le plus grand mal. Ah! ne condannons point un utile mélange, Par lequel tout s'unit, se soutient & s'arange. L'opulent est servi ; le Pauvre est soulagé : Châcun garde fon rang, & nul n'est trop chargé; L'habitude au travail nous le rend nécessaire : Les talens cultivés nourrissent la misére. Au Riche l'Indigent sera subordoné: Par l'Erre Souverain tout est bien ordoné. Vouloir changer son plan seroit le plus grand crime ¿ Ce feroit nous plonger dans un profond abime. Chaque role est rempli; l'on voit de toutes parts, Le comerce fleurir, & prospérer les Arts. Il a subordoné tous les êtres divers. De là nait la beauté qui brille en l'univers.

Le favoir instruit l'ignorance Le Magistrat désend la timide inocence. Une Société telle qu'un batiment Doit à l'utilité joindre quelque ornement. Il faut tacher d'unir le solide à la grace; Et le plus vil caillou peut y trouver sa place,

Dans la Société le simple Laboureur

Y fert autant que le Docteur.

Le Prince a des sujets & son oeil les éclaire,

Et chaque Citoïen en lui trouve son Pére.

L'équité dans l'Etat fait entendre sa voix;

Aux aveugles mortels elle dicle ses Loix;

Sa balance soutient cet heureux èquilibre.

L'Etat sort du cahos, le Citoïen est libre,

Et de son Souverain respectant le pouvoir,

Il trouve son bonheur à faire son devoir.

Un plan d'égalité seroit impraticable;

Un plan d'égalité seroit impraticable; Heureusement, c'est une fable.

GRACCUS, pour l'établir fit en vain ses éforts, Le Sénat plus prudent arrêta ses transports,

Et come ce projet étoit illégitime, Malgré ses Partisans il en fut la victime. Aimons Dieu, le Prochain (*), tachons de faire bien.

Voilà nôtre devoir; tout le reste n'est rien. Mais pourquoi réfuter cet injuste sistème,

Qui se résute de lui même ? Oui, ce Discours sur le Droit naturel N'a rien d'utile, de réel;

^(*) L'amour du prochain ne confiste point à partager avec lui tous nos biens; mais à le secourir dans ses hesoins, à le soulager & à le consoler dans ses astictions, à tacher de l'éclairer & de l'instruire, en le corrigeant avec douceur, de ses désauts & de ses erreurs.

DECEMBRE 1760.

425

Arbitre des Mortels, & de la Providence
L'Auteur veut redreffer l'ordre qu'elle dispense.
Jugeons de ses desseins par son plan général;
Juger par des détails, c'est en juger fort mal.
Devant le tribunal d'une aveugle ignorance
Doit-on interroger la divine science?
Dieu est l'Étre tout bon, tout Puissant, tout Parsait;
Pourroit-il se tromper dans tout ce qu'il a fait?
Il ne permit jamais qu'un injuste artifice
Du bonheur général renversa l'édifice.
Dans ses divins projets tout est sublime & grand:
Il tire le bonheur d'un désordre aparent.
Et que sont à ses yeux les honeurs, les richesses,

Qu'un vil amas de petitesse?

Devant l'Etre parsait, de gloire revêtu,
Rien n'est beau, rien n'est grand que la seule vertu,
C'est ce que Mercator ne peut encor comprendre,
Ou qu'il semble ignorer, mais qu'il devroit aprendre.
Doit-on lire un Ecrit avec un œil jaloux?
Qu'importe s'il est bon, qu'il soit d'Ulme, ou de
vous.

Faut-il qu'un home droit abaisse son génie A critiquer le vrai, qu'un Citoïen publie? Pourquoi de son prochain relever les défauts? L'envie est, selon moi, le plus amer des maux. Animés d'un desir plus grand, plus légitime, Aspirons des humains à mériter l'estime; Travaillons à l'envi pour un si digne prix;

Et que de nos fuccès le public soit surpris. Pour qui conoit l'honeur & la solide gloire, Rien ne peut égaler une telle victoire.

GENEVE J. B. T.

EPITRE à M. J. B. T.

l s mœurs antiques & grossiéres, Nous avons fû nous coriger: Au trifte bonheur de nos Péres. A succèdé l'esprit leger; Aux capitaux, le viager; Aux mœurs succèdent les manières. La vertu n'est plus à nos yeux Ou'un fantome plus que gohtique, Et pour l'amour patriotique, Vieille idole de nos Aïeux. Il n'est plus que dans la Chronique. Les vieux principes de pudeur Sont objets de plaisanterie; La sagesse n'est que fadeur; La décence pédanterie : L'esprit prend la place du cœur. C'est ainsi qu'un Corps politique S'use, vieillit, devient étique; Le restaurer est ennuïeux: Fardons le : ce sera le mieux. Rejettons la fagesse antique; Et le ton de nos merveilleux Rajeunira la République.

Toi dont les vers & la profe charmante,
Nous plait, nous instruit, nous enchante;
Plus estimable encor par ta noble candeur,
Reçois T * * ce tribut de mon cœur,
Ce monument de la plus tendre estime,
Qu'un goût éclairé te confirme.

IMITATION

De l'Ode XIX. du II Liv. d'HORACE, lüe à la Séance de l'Académie des Sciences de Lion par Mr. le Chevalier de BORY.

UR des rochers solitaires, Tu chantois. Puissant BACHUS! Que mes sens furent émus, A l'aspect de tes mistères! Les Dieux des Eaux & des Bois. Le Satire, la Nayade, L'impetueuse Menade Se prosternoient à ta voix. O BACHUS, j'ai vû ta gloire! Si, de ma fidélité, Tu permets que la mémoire Passe à la postérité; Oue le feu de tes Bachantes Etincèle dans mes vers. Viens redire à l'Univers, Les merveilles éclatantes De ton bras victorieux, Etendu sur la nature. Quand la naissante culture

De tes bourgeons précieux Ent ouvert à l'industrie. D'une nouvelle ambroisie. Les canaux délicieux. C'est du Thyrse que sortirent Les ratons du miel divin : Tes Fontaines répandirent Des flots de lait & de vin. L'abondance fur tes traces Suivoit le char de la paix: Et tandis que tu plaçois, De concert avec les Graces, Parmi les Astres brillans, ARIANE couronée Des raions étincelans. Dont VENUS l'avoit ornée. Tu tonois fur les ingrats. Tes vengeances mémorables, Contre les enfans coupables. D'Echion & de Drias: Leur suplice, leur trépas, Leurs Palais réduits en poudre, Tout aprit au genre-humain, Que le Thyrse dans ta main. Est l'émule de la foudre. Ta voix brise l'Ocean. Et les fleuves t'obeissent Des climats de l'Eridan. Jusqu'aux mers de l'Indostan, Les rivages rétentissent De ta gloire & de tes jeux. La Thyade, avec audace, Franchit les monts de la Thrace, Dès qu'elle a senti tes seux : Et dans ses courses legéres,

١

Se joue avec les vipères, Qui couronent ses cheveux. Ouand aux champs de Thessalie, Des Titans la race impie Déracinoit Pélion, C'est ton courage invincible, Sous la forme d'un Lion, Qui domta le plus terrible. Tu semblois, avant le cours De tes brillantes conquêtes. N'être né que pour les fêtes, Les banquets & les amours: Mais, dans ces combats célèbres, Où les les enfans criminels, De la terre & des ténèbres, Jusqu'aux trônes éternels Portoient leurs drapeaux funèbres, L'heureux Maitre des Destins Voulut devoir à tes mains Les honeurs de la victoire. Pour anoncer que fon Fils Seroit le Dieu de la gloire, Come il est le Dieu des ris. Il étendit ton empire Jusqu'aux goufres où la mort, Au jour marquè par le fort Engloutit ce qui respire. Le flambeau du Dieu des cœurs Dans ces routes meurtriéres, Eclairoit tes pas vainqueurs: L'enfer ouvrit ses barrières; Les trois langues de son chien Careffoient ta main divine: L'inflexible PROSERPINE Détacha le noir lien,

Dont EAQUE & RHADAMANTE Enchainoient la tendre amante Qui t'avoit done le jour; Et le Roi du fombre abime, Renonçant à sa victime, La rendit à ton amour.

Le mot de l'Enigme du Mois dernier est MOUCHETTES & celui du Logogriphe ORANGE. On y trouve, Nage, Orage, Rage, Or, Ange, Orge.

ORANGE. On y trouve, Nuge,	Orage,
Rage, Or, Ange, Orge.	
****	***
TABLE.	
The state of the s	~
Troisième Lettre d'un Protestant,	emploié
dans la Mission pour convertir les Ju	ifs 315
Essai sur le Bonheur	328
Réfléxions sur la propriété & la comun	
des biens	361
Lettre à Mr. M. D. M. à l'ocafion des	Ob-
servations sur la Loi-Naturelle	395
Réponse à l'Auteur, qui a anoncé le Po	jëme
de la Mort d'Abel	402
Aux Editeurs à l'ocasion qui bilé de l'	Uni-
versité de Bâles	405
Conspiration d' Appropre Candin de S	Sien-
ne, contre le Cape Louis.	413
Livres Nouveaux	416
Epitre à M. de T de poe qu'il eme a	le la
Epitre à M. de Tomos quiffième a	420
nitre à M. J. B. T. fur les mœurs du te	ms 426
nitation de l'Ode XIX du 2 Liv. d'Hor	
the same of the sa	



